

Canadian
Polar
Commission

Annual
Report
2010-2011

Commission
canadienne
des
affaires
polaires

Rapport
annuel
2010-2011



The Honourable Minister of Aboriginal Affairs
and Northern Development
Terrasses de la Chaudière
10 Wellington Street
North Tower, Room 2100
Gatineau, Quebec
K1A 0H4

Dear Minister:

On behalf of the Canadian Polar Commission,
I am pleased to submit to you the Commission's
annual report, which covers the period from
April 1, 2010 to March 31, 2011.

Sincerely,



Bernard W. Funston
Chairperson

L'honorable Ministre des Affaires autochtones et
du Développement du Nord
Terrasses de la Chaudière
10, rue Wellington
Tour Nord, pièce 2100
Gatineau (Québec)
K1A 0H4

Monsieur le ministre,

Au nom de la Commission canadienne des affaires polaires,
j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Com-
mission pour la période allant du
1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de
mes sentiments les meilleurs.

Le président,



Bernard W. Funston

The Canadian Polar Commission encourages excellence in polar studies by offering an annual scholarship in cooperation with the Association of Canadian Universities for Northern Studies (ACUNS). The scholarship is awarded to an outstanding doctoral student whose research is interdisciplinary.

Throughout this report we feature our Polar Commission Scholarship winners as well as photographs they have taken during their work in the North.

La Commission canadienne des affaires polaires encourage l'excellence dans les études polaires en offrant chaque année une bourse d'études en collaboration avec l'Association universitaire canadienne d'études nordiques (AUCEN). La bourse est attribuée à un doctorant d'exception qui fait de la recherche interdisciplinaire.

Dans ce rapport, nous décrivons l'activité de certains de nos lauréats et publions des photos qu'ils ont prises lorsqu'ils travaillaient dans le Nord.

Table of Contents

Mandate 2

Key Accomplishments 3

Chairperson's Message 5

Executive Director's Report 7

Activities 13

Statement of Management Responsibility 25

Independent Auditor's report 26

Financial Statements 27

Notes to Financial Statements 30

Table des matières

Mandat 2

Principales réalisations 3

Message du président 5

Rapport du directeur exécutif 7

Activités 13

Énoncé des responsabilités de la direction 25

Rapport de l'auditeur indépendant 26

États financiers 27

Notes afférentes aux états financiers 30



Mandate

Established in 1991, the Commission has responsibility for: monitoring, promoting, and disseminating knowledge of the polar regions (Arctic and Antarctic); contributing to public awareness of the importance of polar science to Canada; enhancing Canada's international profile as a circumpolar nation; and recommending polar science policy direction to government.

In carrying out its mandate, the Commission hosts conferences and workshops, publishes information on subjects of relevance to polar research, and works closely with other governmental and non-governmental agencies to promote and support Canadian study of the polar regions.

The Commission serves as Canada's primary point of contact with the circumpolar scientific community, and is Canada's adhering body to the International Arctic Science Committee (IASC) and the Scientific Committee for Antarctic Research (SCAR). In addition, the Commission maintains a liaison with research organizations and institutes throughout the circumpolar world. Work with the international polar science community not only complements the Commission's work with respect to domestic research activities but also provides a means of input into multilateral scientific projects relevant to Canadian interests.

Mandat

La Commission canadienne des affaires polaires, créée en 1991, a les responsabilités suivantes: promouvoir et diffuser les connaissances relatives aux régions polaires arctiques et antarctiques, et suivre leur évolution; aider à sensibiliser le public à l'importance de la science polaire pour le Canada; intensifier le rôle du Canada sur la scène internationale à titre de nation circumpolaire; et recommander l'adoption d'une politique sur la science polaire au gouvernement.

Conformément à son mandat, la Commission organise des conférences et colloques, publie de l'information sur des questions liées à la recherche polaire et collabore étroitement avec les autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pour encourager les études canadiennes sur les régions polaires.

La Commission est le principal point de contact du Canada avec les scientifiques qui s'intéressent aux questions circumpolaires. Elle représente le Canada au sein du Comité international pour les sciences arctiques (CISA) et du Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CSRA). En outre, elle est en relation avec des organismes et instituts de recherche partout dans le monde circumpolaire. En plus de compléter son activité liée à la recherche dans le pays, sa collaboration avec les scientifiques des affaires polaires à l'échelle internationale est pour le Canada un moyen de contribuer aux projets scientifiques multilatéraux.

2



Marie-Andrée Fallu won the Canadian Polar Commission Scholarship in 2001. She studied microscopic algae and insect larvae from lake bottoms for clues to the effects of climate change. She is currently scientific liaison for the Group for Interuniversity Research in Limnology and Aquatic Environment at Université du Québec à Trois-Rivières.

Marie-Andrée Fallu a gagné la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2001. Elle examinait les algues microscopiques et les larves d'insectes du fond des lacs pour trouver l'explication des effets du changement de climat. Actuellement, elle est chargée de la liaison scientifique pour le Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique, à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Key Accomplishments

Cooperation agreement between Canadian and Argentine polar scientists

The Canadian Polar Commission and Argentina's Dirección nacional del Antártico signed an agreement to facilitate cooperation and exchange between Canadian and Argentine polar scientists. This agreement will assist Canadian scientists in obtaining access to Argentine research infrastructure in Antarctica, and in return, will help Argentine scientists wishing to work in the Canadian Arctic.

Network of operators and managers of northern research infrastructure

Thanks to several years of Commission support and encouragement the operators and managers of northern research infrastructure are developing Terms of Reference for a formal network. By speaking with one voice on priority issues they will be able to bring greater coordination and efficiency to northern research infrastructure operations, reducing costs and improving access for northern researchers.

Interactive map of northern research facilities

The Commission developed a unique interactive map of northern research facilities in Canada that presents up-to-date information on over seventy facilities across the Canadian North. It is now used extensively by Canadian and international scientists.

Canadian National Committee for International Polar Year honoured by Royal Canadian Geographic Society

The outstanding work of the Canadian National Committee for IPY, established by the Commission in 2004, was recognized by the Royal Canadian Geographic Society, which awarded it the RCGS 2010 Gold medal.

Principales réalisations

Accord de coopération entre scientifiques canadiens et argentins

La Commission canadienne des affaires polaires et la Dirección nacional del Antártico de l'Argentine ont signé un accord visant à faciliter la coopération et les échanges entre les scientifiques des affaires polaires du Canada et de l'Argentine. Cet accord aidera les scientifiques canadiens à avoir accès à l'infrastructure de l'Argentine pour les travaux en Antarctique. D'un autre côté, il aidera les scientifiques de l'Argentine qui souhaitent travailler dans l'Arctique canadien.

Réseau de gestionnaires et exploitants de l'infrastructure de recherche dans le Nord

Grâce au soutien de la Commission qui les encourage depuis plusieurs années, les gestionnaires et exploitants de l'infrastructure de recherche nordique travaillent à l'élaboration du mandat d'un réseau plus formel. En s'exprimant d'une seule voix sur les enjeux prioritaires, ceux-ci seront en mesure d'accroître la coordination et l'efficacité des opérations de l'infrastructure, ce qui réduira les coûts et améliorera l'accès pour les chercheurs.

Carte interactive des centres de recherche du Nord

La Commission a produit une carte interactive des centres de recherche du Nord canadien. Celle-ci fournit des renseignements à jour sur plus de soixante-dix établissements situés aux quatre coins du Nord canadien. Elle est maintenant fort utilisée par les scientifiques du Canada et de l'étranger.

Hommage de la Société géographique royale du Canada au comité national canadien pour l'Année polaire internationale

La Société géographique royale du Canada a décerné sa médaille d'or 2010 au comité national canadien pour l'API en reconnaissance de son travail exceptionnel. Ce comité avait été créé par la Commission en 2004.

Canadian National Committee for the International Arctic Science Committee (IASC)

The Canadian National Committee for IASC, which was formed by the Commission, has over 40 members from governmental, non-governmental, and indigenous organizations, as well as academic and research institutes. The committee provides a direct link between Canadian northern researchers and IASC, which fosters international collaboration and cooperation in arctic research.

Canadian Polar Commission Scholarship

For over a decade the Canadian Polar Commission has been encouraging excellence in polar studies by offering an annual scholarship to an outstanding doctoral student. The winners have gone on to take their places in the forefront of a new generation of polar researchers. Throughout this report we feature some of our Polar Commission Scholarship winners and their photographs from the field.

Comité national canadien du Comité international pour les sciences arctiques (CISA)

Le comité national canadien du CISA, créé par la Commission, compte plus de 40 membres qui représentent des organismes gouvernementaux, non gouvernementaux et autochtones, ainsi que des maisons d'enseignement et des instituts de recherche. Ce comité constitue un lien direct entre les chercheurs canadiens qui s'intéressent aux enjeux nordiques et le CISA, qui encourage la collaboration et la coopération internationales en recherche arctique.

Bourse d'études de la Commission canadienne des affaires polaires

Depuis plus d'une décennie, la Commission canadienne des affaires polaires encourage l'excellence dans les études polaires en offrant chaque année une bourse d'études à un doctorant d'exception. Les lauréats ont réussi à se tailler une place de premier rang dans la nouvelle génération de chercheurs des enjeux polaires. Dans le présent rapport, nous décrivons l'activité de certains d'entre eux et publions les photos qu'ils ont prises sur le terrain.



Julie M. Ross was awarded the Canadian Polar Commission Scholarship in 2002.

For her PhD dissertation, in anthropology, she used archaeological and environmental data to investigate the relationship between environmental change and cultural change in the Canadian Arctic. She is now Territorial Archaeologist for Nunavut.

Julie M. Ross a gagné la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2002. Pour sa dissertation de doctorat en anthropologie, elle a utilisé des données archéologiques et environnementales afin d'élucider la relation entre les changements environnementaux et les changements culturels dans l'Arctique canadien. Elle est maintenant Archéologue territoriale pour le Nunavut.

Chairperson's Message

The Canadian Polar Commission is at a turning point. For the first 20 years of its existence the Commission has been a relatively low profile, science-oriented body.

However, the vision that led to its creation in 1991 foresaw a time when the polar regions would play a much greater role in national and world affairs. That era is upon us.

In the past five years awareness of the polar regions, particularly the Arctic, has grown exponentially. It is not only the states with Arctic territory and Antarctic research programs that have turned their attention towards the poles. A host of new interests in Europe, Asia and the southern hemisphere are now engaged in scientific research and a growing range of commercial enterprises in the Arctic and Antarctic. Non-governmental organizations representing diverse interests are also advocating numerous environmental and governance regimes for these regions.

And of course the people who live in the high North have their own aspirations for their homelands. Their interests need to be at the forefront of any discussions about the Arctic especially.

In this new age of polar awareness, where does Canada stand? Canada increasingly needs a national institution to help synthesize the emerging knowledge of the polar regions and to assist in translating this knowledge into relevant and timely services for policy-makers, local people, business and industry, academic and scientific groups, and other interested individuals.

Clearly there is a growing role for the Canadian Polar Commission. It is indeed a national institution dedicated to polar knowledge. Its broad mandate, set out in the *Canadian Polar Commission Act*, is to promote the development and dissemination of polar knowledge. It is important to note that knowledge is defined in the Act to include indigenous knowledge. And while the first 20 years have focused mainly on encouraging and supporting science and scientific

Message du président

La Commission canadienne des affaires polaires est à un tournant. Pendant ses vingt premières années d'existence, elle a été un organisme axé sur la science, relativement peu connu.

Or selon la vision qui a mené à sa création, en 1991, on prévoyait que tôt ou tard les régions polaires allaient jouer un rôle beaucoup plus grand sur la scène nationale et internationale. Nous sommes arrivés à ce point.

Au cours des cinq dernières années, la connaissance des régions polaires, et notamment de l'Arctique, a connu une croissance exponentielle. Outre que les États comprenant un territoire arctique et dotés d'un programme de recherche antarctique s'intéressent maintenant aux pôles, nombreux sont les nouveaux intervenants de l'Europe, de l'Asie et de l'hémisphère Sud qui font maintenant de la recherche scientifique, et il y a de plus en plus d'entreprises commerciales dans l'Arctique et l'Antarctique. On note aussi que des organismes non gouvernementaux, partisans de diverses causes, préconisent de multiples modèles environnementaux et de gouvernance pour ces régions.

Et bien sûr les habitants du Grand Nord ont leurs propres aspirations pour leur terre natale. Celles-ci devraient figurer au premier plan dans les débats, notamment en ce qui concerne l'Arctique.

En cette période où la connaissance polaire est fort prisée, quelle est la position du Canada? Notre pays a de plus en plus besoin d'une institution nationale pour aider à synthétiser la connaissance émergente à propos des régions polaires et à l'utiliser de manière à offrir aux décideurs, aux populations locales, entreprises et industries, aux groupes des milieux universitaires et scientifiques et aux autres intéressés des services pertinents au moment opportun.

À l'évidence, la Commission canadienne des affaires polaires doit jouer un rôle accru. Elle est l'institution nationale spécialiste de la connaissance polaire. Son mandat général, énoncé dans la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires*, consiste à promouvoir le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires. Il faut savoir que la définition du terme «connaissance» donnée dans la Loi inclut le savoir autochtone. Et si les vingt

research, it is clear that in moving forward the Commission needs a broader perspective.

Not only must we maintain the scientific dimensions of our work, we must embrace the larger scope of polar knowledge that includes social, cultural, economic, political and geopolitical elements. In addition the Commission must contribute to the cooperative efforts of many governmental and other bodies with responsibilities in the polar regions, both nationally and internationally.

Our goal is to advance Canadian engagement, leadership and authority in the Arctic and Antarctic. As a polar power, Canada needs a national institution that can bring longer-term perspective and continuity to our efforts in this regard. At the same time we can assist in the development of a new generation of individuals to carry on Canada's increasing activities in polar affairs.

We cannot do this alone. In coming years the networks and partnerships which the Commission builds in the Arctic/North, in Antarctica, in Europe, in Asia and in the southern hemisphere, will be the determinants of our success in advancing Canada's role as a polar nation.

On behalf of the new Board of the Canadian Polar Commission, it is a privilege to accept these challenges. We look forward to measurable success in ensuring that the Canadian Polar Commission is a relevant and respected national institution dedicated to development and dissemination of polar knowledge.

Bernard Funston
Chairperson



premières années ont été consacrées surtout à l'encouragement et au soutien de la science et de la recherche scientifique, il est évident que pour aller de l'avant la Commission doit avoir une perspective plus étendue.

Nous devons non seulement maintenir la dimension scientifique de notre travail, mais aussi considérer la connaissance polaire dans un sens plus large qui inclut les éléments sociaux, culturels, économiques, politiques et géopolitiques. Qui plus est, la Commission doit contribuer à l'effort collectif de nombreux organismes gouvernementaux et autres qui exercent leur responsabilité dans les régions polaires, à l'échelle nationale et internationale.

Nous voulons promouvoir l'engagement, le leadership et l'autorité du Canada dans l'Arctique et l'Antarctique. En tant que puissance polaire, le Canada doit avoir une institution nationale capable d'adopter une perspective à plus long terme et d'assurer la continuité de nos démarches à cet égard. Parallèlement, nous pouvons aider à créer une nouvelle génération de personnes qui veilleront à accroître l'activité du Canada dans le cadre des enjeux polaires.

Nous ne pouvons le faire seuls. Dans les années à venir, les réseaux et partenariats que crée la Commission dans l'Arctique et le Nord, en Antarctique, en Europe, en Asie et dans l'hémisphère Sud seront les facteurs déterminants de notre succès si nous voulons renforcer le rôle du Canada en tant que nation polaire.

Au nom du nouveau conseil d'administration de la Commission canadienne des affaires polaires, j'estime que l'occasion qui m'est donnée d'accepter de relever ces défis est un privilège. Nous souhaitons connaître un succès mesurable. Ainsi nous veillerons à ce que la Commission soit une institution nationale pertinente et respectée, qui se consacre au développement et à la diffusion de la connaissance polaire.

Bernard Funston
Président

Executive Director's Report

This was a very eventful and productive year for the Canadian Polar Commission, once again due in large part to the Commission's strong partnership with federal departments and non-governmental organizations and the unwavering support of individuals volunteering their time and energy to help the Commission advance knowledge in respect of polar regions.

In November 2010 the Honourable John Duncan, Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC), announced new appointments to the Canadian Polar Commission Board of Directors. The new members are Bernard Funston (Chairperson), Nellie Cournoyea (Vice-Chairperson) and Barrie Ford, Dr. Martin Fortier, Robert Gannicott, Dr. David Hik, Dr. Rob Huebert, Maxim Jean-Louis, Dr. John Nightingale, and Darielle Talarico. The new Board members bring a vast array of experience and expertise to the Canadian Polar Commission. Their longstanding commitment to developing a better understanding of polar issues will ensure that the Commission continues to be an effective agency on Arctic and Antarctic issues.

In January the new Board of Directors held their first meeting in Ottawa, where they began to scope out a vision and set priorities for the Commission for the next three years. They continued this work at their second meeting, in March at the Canadian Circumpolar

Rapport du directeur exécutif

La Commission canadienne des affaires polaires a connu une année très mouvementée et fort productive. Encore une fois, cela résulte en grande partie de ses liens solides avec les ministères du gouvernement fédéral et les organismes non gouvernementaux, et du soutien indéfectible de personnes qui consacrent du temps et de l'énergie pour aider la Commission à pousser la connaissance relative aux régions polaires.

En novembre 2010, l'honorable John Duncan, Ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord, a annoncé de nouvelles nominations au conseil d'administration de la Commission. Les nouveaux membres du conseil sont : Bernard Funston (président), Nellie Cournoyea (vice-présidente), Barrie Ford, Martin Fortier, Robert Gannicott, David Hik, Rob Huebert, Maxim Jean-Louis, John Nightingale et Darielle Talarico. Ces nouveaux membres apportent une expérience et une expertise très diversifiées à la Commission. Grâce à leur engagement de longue date pour mieux faire comprendre les enjeux polaires, la Commission demeurera efficace en tant qu'acteur des dossiers arctiques et antarctiques.

En janvier, le nouveau conseil d'administration a tenu sa première réunion, à Ottawa, et commencé à élaborer la vision et fixer les priorités de la Commission pour les trois prochaines années. Les membres du conseil ont poursuivi leurs travaux à leur deuxième réunion qui s'est tenue en mars dans les bureaux de l'Institut circumpolaire canadien (ICC), à



Michael Kral, a psychologist and medical anthropologist, was the 2003 winner of the Canadian Polar Commission Scholarship. His PhD research focused on suicide prevention among youth in Inuit communities.

He is now Assistant Professor of Psychology at the University of Illinois.



Michael Kral, psychologue et anthropologue médical, a gagné la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2003. Sa recherche de doctorat portait sur la prévention du suicide chez les jeunes des collectivités inuites.

Il est maintenant professeur adjoint en psychologie à l'Université de l'Illinois.

Institute (CCI) offices at the University of Alberta, Edmonton. At this meeting they also discussed and assessed how the Commission could effectively undertake and deliver on a number of special projects requested by the Minister of AANDC that will help strengthen and advance the Government's Northern Strategy.

The Canadian Polar Commission undertook a variety of activities this year as part of its mandate to monitor, promote, and disseminate knowledge of the polar regions. Among these was an information session on Canadian Arctic and Antarctic research activities which the Commission held at its office for Mr. Michel Rocard, former Prime Minister of France. Mr. Rocard is currently Ambassador responsible for International Negotiations for the Arctic and Antarctic Poles.

The Russian Geographic Society hosted a two-day conference entitled The Arctic: Territory of Dialogue. The conference focused on policies to support sustainable development in the Arctic and included discussions on the natural environment, economy, infrastructure, safety and security, geopolitics, social and other aspects. The event convened influential politicians and experts from Canada, Denmark, Finland, Iceland, Norway, Russia, Sweden and the United States. European scientists and public activists, and representatives from NATO, the Organisation for Security and Cooperation in Europe (OSCE), and other international institutions also participated. The Polar Commission had a key role in the session on the Arctic's natural wealth as a source of the region's prosperity and a reason for cooperation. The conference marked the start of an ongoing process of high-level dialogue among nations involved in the Arctic. Russia intends to build on this forum by making it an annual event.

The Commission supported and participated in a NATO Advanced Research Workshop on Environmental Security in the Arctic Ocean that was designed to encourage international, interdisciplinary, and inclusive dialogue. Convened at the University of Cambridge, this was a timely opportunity for sovereign Arctic nations to discuss their perspectives and plans in a

l'Université de l'Alberta, Edmonton. À cette réunion, ils ont cherché à savoir comment la Commission pourrait réaliser un certain nombre de projets spéciaux devant aider à renforcer la stratégie du gouvernement pour le Nord, comme l'a demandé le ministre d'AADNC.

Cette année, la Commission canadienne des affaires polaires a entrepris diverses activités dans le cadre de son mandat : promouvoir et diffuser les connaissances relatives aux régions polaires et suivre leur évolution. Elle a entre autres tenu, dans ses bureaux, une séance d'information sur la recherche arctique et antarctique du Canada à l'intention de l'ancien premier ministre de la France, M. Michel Rocard. Celui-ci est maintenant ambassadeur chargé des négociations internationales pour les pôles arctique et antarctique.

La société géographique de la Russie a tenu une conférence de deux jours sur le thème de l'Arctique comme territoire propice au dialogue. La conférence traitait des politiques de soutien au développement durable dans l'Arctique. Les débats portaient sur l'environnement naturel, l'économie, l'infrastructure, la sécurité, la géopolitique ainsi que les aspects sociaux et autres. Cet événement a attiré des politiciens et experts influents des pays suivants : Canada, Danemark, Finlande, Islande, Norvège, Russie, Suède et États-Unis. Y ont également participé des scientifiques et activistes européens, des représentants de l'OTAN, de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et d'autres institutions internationales. La Commission des affaires polaires a joué un rôle clé lors de la séance sur la richesse naturelle de l'Arctique comme source de prospérité de la région et justification de la coopération. La conférence a marqué le début d'un processus continu de dialogue à un haut niveau entre les pays impliqués dans l'Arctique. La Russie compte tirer parti de ce forum qu'elle aimerait voir renouveler chaque année.

La Commission a participé à un atelier de l'OTAN consacré à la recherche avancée sur la sécurité environnementale dans l'océan Arctique. Le but : encourager le dialogue interdisciplinaire et inclusif à l'échelle internationale. L'atelier, qui se tenait à l'Université de Cambridge, a donné aux pays souverains de l'Arctique l'occasion d'exposer leurs perspectives et leurs plans d'une manière constructive, de recher-

constructive manner, to seek objectivity in view of diverse interests, and to share insights that will stimulate balanced Arctic Ocean stewardship.

The study of Antarctica and the Southern Ocean and their roles in the Earth system has never been more important, given the changes, with global implications, that the region is experiencing. With this in mind, the Scientific Committee for Antarctic Research (SCAR) held its biennial Open Science Conference and the XXXI SCAR Delegates meeting in Buenos Aires, Argentina, in August. As Canada's adhering body to SCAR the Commission ensured there was strong Canadian participation at the meeting. A highlight of the meeting was discussion of the new SCAR strategic plan through which the organization re-dedicates itself to its founding values, "to be the leading non-governmental, international facilitator and advocate of research in and from the Antarctic region, to provide objective and authoritative scientific advice to the Antarctic Treaty and others, and to bring emerging issues to the attention of policy makers".

In 2004, as part of its mandate to contribute to public awareness of the importance of polar science to Canada, the Canadian Polar Commission established a Canadian National Committee for the International Polar Year 2007–2008 (IPY). Consisting of 22 members from federal and territorial departments and

cher l'objectivité compte tenu des divers intérêts et de communiquer de l'information devant favoriser la gestion équilibrée de l'océan Arctique.

L'étude de l'Antarctique et de l'océan Austral et de leur rôle dans le système terrestre n'a jamais été aussi importante, vu les changements que connaît la région et leurs implications à l'échelle de la planète. Dans cette optique, le Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CSRA) a tenu sa conférence scientifique publique biennale et la XXXI^e assemblée de ses délégués à Buenos Aires, Argentine, en août. La Commission, qui représente le Canada au sein du CSRA, a veillé à ce qu'un grand nombre de Canadiens participent à la réunion. L'un des points saillants de cette réunion a été le débat sur le nouveau plan stratégique du CSRA par lequel l'organisme se recentre sur ses valeurs premières, c'est-à-dire «être le principal défenseur international non gouvernemental de la recherche sur la région antarctique, donner des avis scientifiques d'experts objectifs aux responsables du Traité sur l'Antarctique et à d'autres intéressés, et attirer l'attention des décideurs sur les nouveaux enjeux».

En 2004, la Commission canadienne des affaires polaires qui a pour mission de contribuer à sensibiliser le public à l'importance de la science polaire pour le Canada, a créé le comité national canadien pour l'Année polaire internationale 2007–2008 (API). Ce comité composé de 22 membres (représentants des ministères et organismes des gouvernements fédéral et territoriaux, de groupes d'Autochtones, des

Gita Laidler won the Canadian Polar Commission Scholarship in 2004. She worked closely with Inuit to characterize the importance of sea ice processes, use, and change around three Nunavut communities.

She is now Assistant Professor in the Department of Geography and Environmental Studies, Carleton University.



Gita Laidler a gagné la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2004. Elle travaillait en étroite collaboration avec les Inuit pour déterminer l'importance des processus propres aux glaces marines, de leur utilisation et des changements dans une zone englobant trois localités du Nunavut.

Elle est maintenant professeure adjointe au Département de géographie et des études environnementales, à l'Université Carleton.

agencies, indigenous organizations, universities, and research institutes, its role was to ensure that Canadian IPY activities addressed both Arctic and Antarctic regions, involved scientists from a range of disciplines, and maintained a focus on compelling scientific questions. The Commission obtained funding from 10 federal departments and agencies over a five-year period to support the activities of the Committee and the operation of its secretariat, located at the University of Alberta. This year the outstanding work of the Canadian National Committee for IPY was recognized by the Royal Canadian Geographical Society (RCGS) and it was awarded the 2010 Gold Medal at the RCGS Gala Dinner in November. The Commission was proud to be the catalyst for this committee.

As Canada's adhering body to the International Arctic Science Committee (IASC), the Commission participated in the March 2010 Arctic Science Summit Week (ASSW) in Nuuk, Greenland. The ASSW's start was dramatic, following shortly after the April eruption of the Eyjafjallajökull volcano in Iceland and the consequent disruption of travel to many European cities. Despite this the turnout for the meeting was good, although some had to participate by video link from

universités et instituts de recherche) était chargé de veiller à ce que les activités canadiennes de l'API tiennent compte des régions arctiques et antarctiques, mobilisent des scientifiques de tout un éventail de disciplines et soient centrées sur les questions scientifiques impérieuses. La Commission a obtenu de dix ministères et organismes du gouvernement fédéral des crédits répartis sur cinq ans pour soutenir l'activité du comité et son secrétariat situé à l'Université de l'Alberta. Cette année, le travail exceptionnel du comité national canadien pour l'API a été reconnu par la Société géographique royale du Canada (SGRC) qui lui a décerné sa médaille d'or 2010 lors d'un dîner de gala, en novembre. La Commission était fière d'avoir été le catalyseur de l'action de ce comité.

La Commission, qui représente le Canada au Comité international pour les sciences arctiques (CISA), a participé à la semaine du Sommet de la science arctique (SSSA) de mars 2010, à Nuuk, au Groenland. La SSSA a commencé d'une manière dramatique, peu après l'éruption, en avril, du volcan Eyjafjallajökull, en Islande, et la perturbation des vols en direction de nombreuses villes d'Europe qui en a résulté. Malgré ce contretemps, l'assistance était nombreuse, même si certaines personnes ont dû participer à la réunion par liaison télévisuelle depuis Copenhague. À la réunion du conseil



Kate Hennessy, the 2005 Polar Commission Scholarship winner, wrote her doctoral thesis on visual and media anthropology. She worked with northern First Nations communities on par-

ticipatory web and video projects for language and culture education. She is now Assistant Professor in the School of Interactive Arts and Technology, Simon Fraser University.

Kate Hennessy, lauréate de la bourse de la Commission des affaires polaires de 2005, a rédigé sa thèse de doctorat sur l'anthropologie visuelle et des médias. Elle a travaillé avec les collectivités des Premières nations à des projets participatifs de vidéo et d'utilisation du Web pour l'enseignement des langues et de la culture. Elle est maintenant professeure adjointe à l'école des arts et technologies interactifs, à l'Université Simon Fraser.

Copenhagen. During the IASC Council business meeting elections were held for positions on the Executive Committee. It is a pleasure to congratulate our Canadian Council member, Dr. David Hik, who was elected President. The 2011 ASSW took place in Seoul, Republic of Korea, in March, and the Commission ensured the participation Canadian experts. With a combination of business meetings and the biennial Science Symposium *The Arctic: New Frontier for Global Science*, the summit provided plenty of opportunities for international collaboration and combined arctic science, policy and management issues. It also provided an opportunity for Canadians involved in planning the 2012 IPY conference to exchange ideas with international partners. The International cooperation that IASC fosters is essential to Canadian polar research.

The Polar Commission was also a key player in the Canada's and Europe's Northern Dimensions Seminar. Held in Edmonton at the Canadian Circumpolar Institute (CCI), University of Alberta, it was the second in a series of biennial international seminars on common perspectives and future challenges in the northern regions of Europe and Canada. Canada and the Nordic nations have common concerns over circumpolar issues, international security and environmental protection, and display a strong sense of shared values and outlook. The seminar focused on geopolitical and legal aspects and provided an opportunity for Canadian and Nordic policy-makers and researchers to present their findings, discuss trends in policy, share their experiences, and offer their perspectives on future challenges. CCI and the Thule Institute were joined by Iceland's Stefansson Arctic Institute and the Northern Research Forum for this seminar, thereby enlarging the participation of polar institutes and northern organizations. The seminar was supported by the Canadian Polar Commission, the Government of Nunavut, the Embassies of Norway, Finland, and Denmark in Canada, and the Government of Greenland.

du CISA, on a tenu une élection pour les postes à pourvoir au sein du comité exécutif. Nous sommes heureux de féliciter notre membre canadien du conseil, David Hik, qui a été élu président. La SSSA 2011 s'est déroulée à Séoul, République de Corée, en mars. La Commission a assuré la participation d'experts canadiens. Avec diverses réunions et le symposium scientifique biennal sur le thème «*The Arctic: New Frontier for Global Science*», le sommet a donné nombre d'occasions de collaboration internationale et permis d'examiner les questions de science arctique, de politique et de gestion. Il a aussi permis aux Canadiens qui travaillent à la planification de la conférence de l'API 2012 d'échanger des idées avec leurs partenaires internationaux. La coopération internationale que le CISA encourage est essentielle à la recherche polaire canadienne.

La Commission des affaires polaires était l'un des principaux intervenants au séminaire du Canada et de l'Europe sur les dimensions nordiques. Cette activité qui a eu lieu à Edmonton, à l'Institut circumpolaire canadien (ICC), Université de l'Alberta, était la deuxième d'une série de séminaires internationaux biennaux sur les perspectives communes et les défis que devront relever les régions nordiques de l'Europe et du Canada. Le Canada et les pays nordiques ont des préoccupations communes à propos des enjeux circumpolaires, de la sécurité internationale et de la protection de l'environnement. Ils sont très attachés à leurs valeurs et perspectives communes. Le séminaire portait sur les aspects géopolitiques et juridiques. Il a donné aux décideurs et chercheurs du Canada et des pays nordiques l'occasion d'annoncer leurs constatations, de parler des tendances des politiques et de leurs expériences, et d'exposer leur perspective sur les futurs défis. Des représentants de l'institut arctique Stefansson de l'Islande et du Forum de la recherche nordique se sont joints à ceux de l'ICC et de l'Institut Thule pour participer à ce séminaire. La participation des instituts des affaires polaires et des organismes nordiques s'en est donc trouvée accrue. Le séminaire a reçu l'appui de la Commission canadienne des affaires polaires, du gouvernement du Nunavut, des ambassades de la Norvège, de la Finlande et du Danemark au Canada, et du gouvernement du Groenland.

As a key component of its mandate to communicate polar research information to Canadians and foster international co-operation in the advancement of polar knowledge, the Canadian Polar Commission participated in and organized national and international meetings and workshops, and made presentations at national and international events. The Commission also continued its work with representatives from northern governments, indigenous and northern organizations, northern community members, leading scientists, and operators/managers of northern research facilities to ensure that Canadians see the long-term benefits of IPY: attracting the next generation of polar researchers, informing and increasing public awareness of polar issues, enhancing observation systems and research support facilities, sustaining multidisciplinary research networks, and increasing access to research information.

In the context of the federal government's renewed focus on arctic science the Commission continues to increase its linkages with federal departments and agencies, and is renewing its efforts to work with indigenous organizations, university scientists, and representatives of territorial governments and northern communities to enhance long-term support of, and capacity for, polar research in Canada and abroad.

These are exciting times in polar science and technology and there are many opportunities to make a significant contribution to the advancement of polar knowledge both nationally and internationally. The Polar Commission needs to continue to lead the polar knowledge debate, and raise flags about important polar issues.

I would like to take this opportunity to congratulate our new Board members on their appointment and welcome them to the Canadian Polar Commission. I look forward to working with all of you as the Polar Commission enters its 20th year as Canada's national advisory agency on polar affairs.

Steven C. Bigras

Comme le prévoit l'un des principaux éléments de son mandat — communiquer aux Canadiens l'information sur la recherche polaire et encourager la coopération internationale pour l'avancement de la connaissance polaire — la Commission canadienne des affaires polaires a organisé des rencontres, participé à des réunions et ateliers d'envergure internationale, et fait des présentations à des activités nationales et internationales. Elle a poursuivi son travail avec les représentants des gouvernements et organismes du Nord, les Autochtones, les membres des collectivités nordiques, les éminents scientifiques et les responsables des centres de recherche du Nord, pour que les Canadiens profitent des avantages à long terme de l'API : attirer une nouvelle génération de chercheurs, informer et sensibiliser le grand public aux enjeux polaires; améliorer les systèmes d'observation et les installations d'aide à la recherche; soutenir les réseaux de recherche pluridisciplinaire; et accroître l'accès à l'information sur la recherche.

Vu le regain d'intérêt du gouvernement fédéral pour la science arctique, la Commission continue de nouer des liens avec les ministères et organismes de l'administration fédérale. Elle poursuit ses démarches pour œuvrer avec les groupes d'Autochtones et les scientifiques des universités pour accroître le soutien à long terme de la recherche polaire et la capacité d'exécution, au Canada et à l'étranger.

Nous vivons une période passionnante pour la science et la technologie polaires, et nombreuses sont les occasions de contribuer d'une manière significative à l'avancement de la connaissance polaire, à l'échelle nationale et internationale. La Commission doit continuer de diriger le débat sur la science polaire et de faire connaître les importants enjeux polaires.

J'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter nos nouveaux membres du conseil pour leur nomination et je leur souhaite la bienvenue à la Commission canadienne des affaires polaires. J'ai bien hâte de travailler avec vous tous en cette période où la Commission compte près de vingt ans d'existence comme organisme consultatif national du Canada dans les dossiers polaires.

Steven C. Bigras

Activities

National

International Polar Year Legacy

The Canadian Polar Commission has an ongoing commitment to promote, advise, and provide support to International Polar Year (IPY) legacy activities. The Commission participated in the 2010 IPY Oslo Science Conference *Polar Science-Global Impact*, which brought the polar research community together to celebrate the remarkable accomplishments of IPY 2007–2008, to discuss research results, and to chart future directions for polar and global science.

The Polar Commission is now involved in preparations for the third and final IPY conference, *From Knowledge to Action*, to be held in Montreal in April 2012. The conference will include four main areas: Science Highlights, Science Synthesis and Integration, Knowledge to Action, and Public Engagement.

Canadian Polar Information Network

The Canadian Polar Information Network (CPIN) includes the Researcher's Directory and the Polar Science Forum. The Directory is a who's who of over 2000 Canadian northern and Antarctic experts. Each listing contains contact information, specialty by keyword, and a list of recent publications.

The Polar Science Forum offers researchers a way to stay abreast of new developments, exchange ideas, and engage in online discussions and collaborations. Membership has grown to about 1700. Subscribers use the Bulletin Board to post and read items of interest to the polar research community, including job opportunities, requests for proposals, new publications, conferences and workshops, field courses, funding, scholarships, and a polar events calendar. The Commission post new items to the Bulletin Board each day.

Activités

Activités nationales

Héritage de l'Année polaire internationale

La Commission canadienne des affaires polaires s'efforce continuellement de promouvoir l'héritage de l'Année polaire internationale (API), d'offrir un soutien et de fournir des conseils à cet égard. Elle a participé à la conférence de l'API 2010 tenue à Oslo intitulée *Polar Science-Global Impact*, qui réunissait les chercheurs pour célébrer les remarquables réalisations de l'API 2007–2008, parler des résultats de la recherche et décider de l'orientation future de la science polaire et planétaire.

La Commission s'occupe maintenant des préparatifs de la troisième et dernière conférence de l'API *De la connaissance à l'action*, qui se tiendra à Montréal en avril 2012. Cette conférence couvrira quatre principaux sujets : points saillants de la science; synthèse de la science et intégration; de la connaissance à l'action; et engagement public.

Réseau canadien d'information polaire

Le Réseau canadien d'information polaire (RCIP) inclut le répertoire des chercheurs et le Forum pour les sciences polaires. Le répertoire est un inventaire des experts canadiens (plus de 2 000) des dossiers nordiques et antarctiques. Chaque inscription présente des renseignements sur les personnes, la spécialité par mots-clés et une liste des publications récentes.

Le Forum pour les sciences polaires donne aux chercheurs un moyen de se tenir au courant des faits nouveaux, d'échanger des idées, de participer aux débats en ligne et de collaborer. Il compte environ 1 700 membres. Les abonnés utilisent le babillard où ils affichent et lisent l'information susceptible d'intéresser les chercheurs – offres d'emploi, demandes de propositions, nouvelles publications, conférences et ateliers, cours donnés sur le terrain, financement, bourses d'études, et un calendrier des activités polaires. Chaque jour la Commission affiche les nouvelles sur le babillard.

Publishing

The Commission published two issues each of its polar science newsletters, *Meridian* and the *Newsletter of the Canadian Antarctic Research Network*. Both appear in print and on the Commission website.

The Commission has developed *Meridian* into a reliable source of northern information that publishes timely articles written by northern specialists in all fields. Its articles have been used in classrooms, referenced in scholarly journals, books, and reports, and quoted on a variety of websites and blogs. This year leading Canadian polar experts and new polar researchers contributed a wide range of articles on such topics as the dwindling of Canada's arctic caribou populations, the social economy in Labrador Inuit communities, wetlands as a simple and effective wastewater treatment method in the Arctic, Canadian

Édition

La Commission a publié deux numéros de chacun de ses bulletins sur la science polaire, le *Méridien* et le *Bulletin du réseau canadien de recherches antarctiques*. Les deux publications sont imprimées et diffusées sur son site Web.

La Commission a fait du *Méridien* une source fiable de renseignements sur le Nord. Ce bulletin offre en temps opportun des articles rédigés par des spécialistes du Nord, qui couvrent tous les domaines. Ces articles ont été utilisés par des enseignants et mentionnés dans des revues savantes, des livres et des rapports. Des extraits des textes ont été cités dans une variété de sites Web et de blogues. Cette année, d'éminents experts canadiens des questions polaires et de nouveaux chercheurs ont écrit des textes pour le bulletin. Parmi les nombreux sujets traités, il convient de signaler: la diminution des populations de caribou dans l'Arctique canadien; l'économie sociale dans les collectivités inuites du



Sonia Wesche was awarded the 2006 Canadian Polar Commission Scholarship. For her doctoral research in Geography, Resource and Environmental Management, she collaborated with the Dene-Métis settlement of Fort Resolution, NWT in a study of traditional knowledge and community adaptation to environmental change. Sonia is now a postdoctoral fellow in Aboriginal environmental health at the University of British Columbia.



Sonia Wesche a gagné la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2006. Pour sa recherche de doctorat en géographie et gestion des ressources et de l'environnement, elle a collaboré avec des Dénés-Métis de Fort Resolution, T.N.-O., pour une étude sur le savoir traditionnel et

l'adaptation des collectivités aux changements environnementaux. Sonia est maintenant titulaire d'une bourse postdoctorale. Elle étudie l'hygiène des environnements autochtones, à l'Université de la Colombie-Britannique.

sovereignty rights in the Arctic Ocean, the effects of climate change on arctic storms and coastal erosion, and teacher education in northern Manitoba. *Meridian* also published reviews of new Canadian northern books.

The Commission has worked with the Canadian Committee on Antarctic Research (CCAR) to maintain the high quality of the *Newsletter of the Canadian Antarctic Research Network*, the voice of Canada's Antarctic science community. This year it presented articles and reports on topics including the Arctic-Antarctic research exchange agreements between the governments of Canada and the U.K. and between the Canadian Polar Commission and the Instituto Antártico Argentino; on the relationship between Antarctic ice, air currents, and climate; Antarctic logistics; Canadian artists in Antarctica; and Canadian place names in Antarctica.

Outreach and Collaborations

The Canadian Polar Commission collaborates with the university community through the Association of Canadian Universities for Northern Studies (ACUNS) and scientists from institutions across the country. The Commission sits on the committees of the Canadian Northern Studies Trust and the Northern Science Training Program, and works with research and educational bodies including the Arctic Institute of North America, the Canadian Circumpolar Institute, and ArcticNet.

The Commission was a sponsor of ArcticNet's seventh annual scientific conference, held in Ottawa in December 2010. Canada's largest annual arctic science conference, the event this year included over 150 oral presentations and 165 scientific posters from all fields of arctic research, reflecting the multidisciplinary nature of ArcticNet's program. The new Commission Chairperson Bernie Funston spoke to a plenary session on the final day on the search for balance in sustainable development in the Arctic.

Labrador; les milieux humides comme moyen simple et efficace de traiter les eaux usées dans l'Arctique; les droits de souveraineté du Canada dans l'océan Arctique; les effets du changement de climat sur les tempêtes et l'érosion des côtes dans l'Arctique; et la formation des enseignants dans le Nord du Manitoba. Le *Méridien* présente aussi des critiques de nouveaux livres canadiens sur le Nord.

La Commission a travaillé avec le Comité canadien de la recherche antarctique (CCRA) pour maintenir le prestige du *Bulletin du réseau canadien de recherches antarctiques*, véhicule des spécialistes canadiens de la science antarctique. Cette année, le bulletin a présenté des articles et rapports sur des sujets incluant: les accords prévoyant des échanges pour la recherche arctique-antarctique conclus par les gouvernements du Canada et du R.-U. et entre la Commission canadienne des affaires polaires et l'Instituto Antártico Argentino; le rapport entre la glace, les courants atmosphériques et le climat en Antarctique; la logistique antarctique; les artistes canadiens en Antarctique; les toponymes canadiens en Antarctique.

Sensibilisation et collaboration

La Commission collabore avec les universités grâce à ses relations avec l'Association universitaire canadienne d'études nordiques (AUCEN) et les scientifiques des institutions réparties dans tout le pays. Elle participe aux travaux de comités du Programme de formation scientifique dans le Nord et de la Fiduciaire canadienne d'études nordiques, et travaille avec des organismes de recherche et d'enseignement comprenant l'institut arctique de l'Amérique du Nord, l'Institut circumpolaire canadien et l'ArcticNet.

La Commission a été l'un des promoteurs de la septième conférence scientifique annuelle d'ArcticNet qui a eu lieu à Ottawa, en décembre 2010. Cette année, la conférence – la plus grande conférence scientifique annuelle sur l'Arctique au Canada – incluait plus de 150 présentations orales et 165 affiches scientifiques couvrant toutes les branches de la recherche arctique et reflétant la pluridisciplinarité du programme d'ArcticNet. Le dernier jour, le nouveau président de la Commission, Bernie Funston, a pris la parole à une séance

The Commission continued as facilitator of the network of Canadian operators and managers of northern research facilities, and hosted the seventh meeting of operators and managers in Ottawa in February, in partnership with the Arctic Science Policy Directorate (AANDC). The first day of the two-day meeting was devoted to discussions on improving infrastructure capacity, and progress reports of the station renovations and upgrades made possible by the Arctic Research Infrastructure Fund (ARIF). On the second day participants discussed ways to increase scientific capacity in the context of regional research agendas.

Members agree that the Commission's support over the years has been instrumental in helping this network become effective. They are now looking to become a more formal network by developing Terms of Reference, and will speak as one voice to address priority areas. They continue to look to the Commission for support and encouragement.

The Polar Commission will continue in its role of facilitator for the network and to serve as its secretariat for the foreseeable future. The Commission will provide communication through the CPIN Forum, and maintain the interactive map of northern research facilities which appears on the CPC website and the website of the international Forum of Arctic Research Operators (FARO).

The Polar Commission has maintained its linkages with federal departments and agencies, and works with indigenous organizations, university scientists, and representatives of territorial governments and northern communities to enhance long-term support and capacity for northern research in Canada and internationally. The Commission has continued working on federal committees including the Interdepartmental Network on International Science and Technology and the Canadian High Arctic Research Station Experts and Users Group.

This year the Polar Commission again sponsored

plénaire sur la recherche de l'équilibre du développement durable dans l'Arctique.

La Commission a maintenu son rôle d'animateur du réseau de gestionnaires et exploitants canadiens des centres de recherche du Nord. En février, elle a tenu la septième réunion des gestionnaires et exploitants, à Ottawa, avec la Direction de la politique scientifique de l'Arctique (AINC). Le premier jour de la réunion de deux jours a été consacré au débat sur l'amélioration de la capacité de l'infrastructure ainsi qu'aux comptes rendus sur les rénovations et la modernisation des stations rendues possibles grâce au Fonds pour l'infrastructure de recherche dans l'Arctique (FIRA). Le deuxième jour, les participants ont parlé des moyens d'accroître la capacité scientifique dans le contexte des calendriers de recherche régionaux.

Les membres conviennent que le soutien offert par la Commission au fil des ans a contribué à l'efficacité de ce réseau. Maintenant ils envisagent de le rendre plus formel en établissant son mandat. Ils parleront d'une seule voix pour s'attaquer aux points prioritaires. Ils continuent de compter sur le soutien et l'encouragement de la Commission.

Dans l'avenir prévisible, la Commission des affaires polaires maintiendra son rôle d'animateur et de secrétariat du réseau. Elle assurera la communication en permanence par l'entremise du forum du RCIP et gardera la carte interactive des centres de recherche du Nord sur son site Web et celui de la tribune internationale Forum of Arctic Research Operators (FARO).

La Commission a maintenu ses liens avec les ministères et organismes de l'administration fédérale, les groupes d'Autochtones, les scientifiques des universités, les représentants des administrations territoriales et des collectivités du Nord, pour accroître le soutien à long terme de la recherche nordique ainsi que la capacité d'exécution, au Canada et à l'étranger. La Commission a maintenu son action au sein de comités du gouvernement fédéral, dont le Réseau interministériel sur la science et la technologie internationales et le Groupe d'experts et d'utilisateurs de la station de recherche de l'Extrême-Arctique du Canada.

Cette année, la Commission des affaires polaires a

a student award at the doctoral level, in cooperation with the Association of Canadian Universities for Northern Studies. The award honours excellence in interdisciplinary polar research, and the winner is expected to present his or her research results at a major national or northern forum. This year's winner was Colin Yates, a University of Waterloo Planning student who is investigating the use of wetlands to treat wastewater in arctic communities. His research is showing that wetlands are a simple, inexpensive, and effective alternative to sewage treatment plants in the North.

Canadian Committee for Antarctic Research (CCAR)

The Canadian Committee for Antarctic Research (CCAR) held its Annual General Meeting in December, in Ottawa. One of the main outcomes was CCAR's continued commitment to the implementation of a national Antarctic research program. The Committee,

encore une fois offert une bourse de doctorat avec l'Association des universités canadiennes en études nordiques. Cette bourse rend hommage à l'excellence en recherche polaire interdisciplinaire. Le lauréat doit présenter les résultats de sa recherche à un grand forum national ou nordique. Cette année, le lauréat est Colin Yates, un étudiant en urbanisme de l'Université de Waterloo qui s'intéresse à l'utilisation des zones humides pour traiter les eaux usées dans les localités de l'Arctique. Ses travaux montrent que les milieux humides offrent une solution de rechange simple, efficace et peu coûteuse aux usines de traitement des eaux usées dans les localités de l'Arctique.

Comité canadien de la recherche antarctique (CCRA)

Le Comité canadien de la recherche antarctique (CCRA) a tenu son assemblée générale annuelle à Ottawa, en décembre. L'un des principaux résultats a été l'insistance du CCRA qui tente continuellement de mettre sur pied le programme national de recherche antarctique. Avec la Commission



In 2007 the Canadian Polar Commission Scholarship was awarded to geographer Emilie Cameron. Her research focussed on stories of the 1771 Bloody Falls massacre, an event reported by Samuel Hearne, and the influence they have had on society in the Central Arctic. Emilie is now Assistant Professor in the Department of Geography and Environmental Studies at Carleton University.



En 2007, la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires a été attribuée à la géographe Emilie Cameron. Celle-ci étudiait les récits du massacre de Bloody Falls en 1771, un évènement décrit par Samuel

Hearne, et l'influence de ces récits sur la société dans l'Arctique central. Emilie est maintenant professeure adjointe au Département de géographie et des études environnementales, à l'Université Carleton.

in concert with the Polar Commission, has developed a Canadian Antarctic Research Program (CARP) which clearly outlines Canadian researchers' priorities in Antarctica and proposes a governance structure that includes government and non-government stakeholders. The document also discusses the cost of such a program.

A key component of CARP is international partnerships and collaboration. It is important to recognize the bi-polar linkages that connect the Earth's global systems. There is great value in the extended knowledge provided by integrating scientific results from both polar regions. CCAR and the Commission are working to promote CARP, keeping in mind that the knowledge gained from Antarctic research contributes to our understanding of the Canadian Arctic.

canadienne des affaires polaires, le comité a élaboré un programme canadien de recherche antarctique (PCRA) qui décrit les priorités des chercheurs canadiens relativement à l'Antarctique et propose une structure de gouvernance qui inclut les intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux. Le document pertinent donne des précisions sur le coût d'un tel programme.

La collaboration et les partenariats internationaux sont des éléments clés du PCRA. Il importe de reconnaître les liens entre les deux pôles qui relient l'ensemble des systèmes terrestres. La connaissance étendue résultant de l'intégration des résultats des études scientifiques pour les deux régions polaires a une grande valeur. Le CCRA et la Commission s'emploient à promouvoir le PCRA, vu que la connaissance acquise grâce à la recherche antarctique nous aide à comprendre l'Arctique canadien.



Tristan Pearce was awarded the 2008 Canadian Polar Commission Scholarship. For his PhD dissertation he investigated the generation and transmission of environmental knowledge and land skills in adaptation to climate

change in Ulukhaktok, Northwest Territories. Tristan is now a Vanier Doctoral Scholar with the Global Environmental Change Group, Department of Geography, University of Guelph.

Tristan Pearce a gagné la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2008. Pour sa dissertation de doctorat, il a étudié la transmission des connaissances sur l'environnement et des aptitudes de terrain dans l'adaptation au changement de climat à Ulukhaktok, Territoires du Nord-Ouest. Tristan est maintenant chercheur titulaire de la chaire Vanier, membre du groupe des changements environnementaux planétaires, au Département de géographie, Université de Guelph.

International

International Arctic Science Committee (IASC)

The International Arctic Science Committee (IASC), a non-governmental, international scientific organization, encourages and facilitates international cooperation in Arctic research. Representing Canada on the IASC council is Dr. David Hik, who was elected president of the organization at Arctic Science Summit Week in April.

The Canadian Polar Commission supported and played an important role in an IASC workshop which brought together, for the first time, all the members of the five Working Groups – Social and Human, Terrestrial, Marine, Atmosphere and Cryosphere. These were established by IASC Council in 2010 to identify and formulate science plans, act as scientific advisory boards, and assist IASC in implementing its science mission.

During the three day intensive workshop, held in January at the Alfred Wegener Institute in Potsdam, Germany, headquarters of the IASC Secretariat, each Working Group was charged with summarizing the state of research in its field, discussing possible gaps in research, and identifying priority areas of attention. They were also asked to identify emerging cross-cutting issues which may be of interest to more than one Working Group. A summary report of the workshop is now available.

The third meeting of the Canadian National Committee for IASC was held during the ArcticNet Conference mentioned above. The Committee fosters better collaboration and greater information exchange within the Canadian arctic science community, and ensures that Canada is well represented at Arctic Science Summit Weeks and that Canadian representatives appointed to the various IASC Scientific Standing Committees and Action Groups have sufficient resources to attend meetings and workshops. The purpose of the meeting was to provide members with

Activités internationales

Comité international pour les sciences arctiques (CISA)

Le Comité international pour les sciences arctiques (CISA) est un organisme non gouvernemental international qui encourage et facilite la coopération internationale pour la recherche arctique. Le représentant du Canada au conseil du CISA est David Hik, qui a été élu président de l'organisme durant la semaine du Sommet de la science arctique, en avril.

La Commission canadienne des affaires polaires a fourni une aide et joué un rôle important à un atelier du CISA qui, pour la première fois, réunissait tous les membres des cinq groupes de travail – dimension sociale et humaine, questions terrestres, milieu marin, atmosphère et cryosphère. Ces groupes ont été créés par le conseil du CISA en 2010 pour élaborer des plans scientifiques, servir de conseils consultatifs scientifiques et aider le CISA à remplir sa mission.

Durant l'atelier intensif de trois jours, qui a eu lieu en janvier à l'Institut Alfred Wegener, à Potsdam, Allemagne, où loge le secrétariat du CISA, chaque groupe de travail devait faire le point sur la recherche dans son domaine, parler des éventuelles lacunes dans la recherche et indiquer les priorités. On leur a aussi demandé de signaler les nouvelles questions transsectorielles susceptibles d'intéresser plus d'un groupe de travail. Un compte rendu sommaire de l'atelier est maintenant offert.

La troisième réunion du comité national canadien du CISA a eu lieu durant la conférence d'ArcticNet précitée. Ce comité préconise une meilleure collaboration et plus d'échanges de renseignements au sein de la communauté scientifique canadienne intéressée par l'Arctique et s'assure que le Canada soit bien représenté aux semaines du Sommet de la science arctique et que les Canadiens désignés comme membres des divers comités scientifiques permanents et groupes d'action du CISA aient les moyens d'assister aux réunions et ateliers. Le but de la réunion : donner aux membres un aperçu des activités du CISA et des faits nouveaux, et parler de la participation du Canada à la semaine du Sommet de la science arctique 2011, à Séoul, Corée du Sud.

an overview of IASC activities and new developments, and to discuss Canada's participation at the Arctic Science Summit Week 2011 in Seoul, South Korea.

Scientific Committee on Antarctic Research (SCAR)

The Scientific Committee on Antarctic Research (SCAR) held its biennial Open Science Conference and the XXXI SCAR Delegates Meeting in Buenos Aires, Argentina, in August.

SCAR holds delegates meetings to set research priorities, review progress, and conduct operational business. At these meetings the delegates, representing the 36 member nations and nine scientific unions interested in Antarctic research, approve finances and formulate policy and strategy. At the Buenos Aires meeting delegates reviewed and commented on a new SCAR strategic plan that covers the six-year period from 2011 to 2016.

This meeting also marked an important milestone for the Commission and the Canadian Committee for Antarctic Research (CCAR) in the development and implementation of a Canadian Antarctic Research Program (CARP). One important aspect of CARP is the development of research partnerships with other nations doing research in Antarctica. At the Buenos Aires meeting the Canadian Polar Commission and the Instituto Antártico Argentino signed a Letter of Agreement to facilitate cooperation between Canadian and Argentine Arctic and Antarctic scientists.

Canada and Argentina have many areas of mutual interest in the complementary areas of Arctic and Antarctic science. Canada has a long and distinguished history of Antarctic research, but has no Antarctic facilities of its own. This agreement, concluded at the request of scientists from the Canadian Committee for Antarctic Research and the Instituto Antártico Argentino will assist Canadian scientists in obtaining access to Argentine science infrastructure in Antarctica, and in return, will help Argentine scientists

Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CSRA)

Le Comité scientifique pour les recherches antarctiques (CSRA) a tenu sa conférence publique biennale sur la science et la XXXI^e assemblée de ses délégués à Buenos Aires, Argentine, en août.

Le CSRA tient des assemblées de délégués pour fixer les priorités, examiner les progrès et mener l'activité courante. À ces assemblées, les délégués qui représentent les 36 États membres et neuf unions scientifiques intéressés par la recherche antarctique approuvent les finances et formulent les politiques et la stratégie à suivre. À l'assemblée de Buenos Aires, les délégués ont passé en revue et commenté un nouveau plan stratégique du CSRA qui couvre la période de six ans allant de 2011 à 2016.

Cette assemblée a été un important jalon pour la Commission et le Comité canadien de la recherche antarctique (CCRA) dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme canadien de recherche antarctique (PCRA). L'un des aspects importants du PCRA est la création de partenariats avec d'autres pays qui font de la recherche en Antarctique. À l'assemblée de Buenos Aires, la Commission canadienne des affaires polaires et l'Instituto Antártico Argentino ont signé une lettre d'entente afin de faciliter la coopération entre les scientifiques des questions arctiques et antarctiques du Canada et de l'Argentine.

Le Canada et l'Argentine ont un intérêt mutuel dans de nombreux domaines pour ce qui est des branches complémentaires de la science arctique et antarctique. Depuis longtemps le Canada se distingue pour sa contribution à la recherche antarctique, mais il ne possède pas ses propres installations dans l'Antarctique. L'entente, conclue à la demande de scientifiques du Comité canadien de la recherche antarctique et de l'Instituto Antártico Argentino, facilitera l'accès des scientifiques canadiens à l'infrastructure de l'Argentine en Antarctique et d'un autre côté, aidera les scientifiques de l'Argentine qui souhaitent travailler dans l'Arctique canadien. La connaissance étendue résultant de l'intégration des résultats des études scientifiques pour les deux régions polaires a une grande valeur.

wishing to work in the Canadian Arctic. There is great value in the extended knowledge provided by integrating scientific results from both polar regions.

Sustaining Arctic Observing Networks (SAON)

The Commission has been monitoring the Sustaining Arctic Observing Networks (SAON) group, which seeks to develop an international network of long-term, coordinated, pan-arctic observing and data sharing systems that provide information on environmental systems and socio-economic change.

The SAON steering group includes representatives of the eight Arctic countries, permanent participants in the Arctic Council, and Arctic Council working groups, as well as members from IASC and the World Meteorological Organization. It is also connected to the arctic science, observing and data management activities and interests of the non-Arctic countries, as

Sustaining Arctic Observing Networks (SAON)

La Commission suit de près l'activité du groupe Sustaining Arctic Observing Networks (SAON) qui tente de créer un réseau international de systèmes d'observation et de partage à long terme coordonnés des données de tout l'Arctique qui fournissent de l'information sur les systèmes environnementaux et les changements socioéconomiques.

Le groupe directeur du SAON inclut des représentants de huit pays arctiques, des participants permanents au travail du Conseil de l'Arctique, des groupes de travail du Conseil de l'Arctique, ainsi que des membres du CISA et de l'Organisation météorologique mondiale. Il a des liens avec la science arctique, les activités d'observation et de gestion des données, les intérêts des pays non arctiques et les systèmes d'observation planétaire. Le Canada a produit un inventaire complet des réseaux d'observation arctique.

La Commission a accepté de fournir un soutien organisationnel au président du comité national de coordination du



Anne Hamilton, the 2009 Canadian Polar Commission Scholarship winner, is a doctoral student in anthropology at the University of Manitoba. Through her research she seeks to understand where on Baffin Island the Paleo-Eskimos – the earliest inhabitants of the North American Arctic – found the stone for their tools, and whether they obtained it by travelling to the source or through trade.



Anne Hamilton, lauréate de la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2009, prépare un doctorat en anthropologie à l'Université du Manitoba. Par sa recherche, elle essaie de déterminer où, dans l'île de Baffin, les paléoeskimos – les plus

anciens habitants de l'Arctique nord-américain – ont trouvé les pierres nécessaires à la fabrication de leurs outils et s'ils sont allés les chercher ou s'ils les ont obtenues en faisant du troc.

well as to global observing systems. Canada has produced a comprehensive inventory of arctic observing networks.

The Commission has agreed to provide organizational support to the Chair of the National SAON Coordinating Committee, which holds a meeting by teleconference once per year to prepare the Canadian presentation to the annual SAON Council meeting. Commission Board member David Hik is a co-chair of SAON.

UNESCO

The Canadian Polar Commission participated in meetings of the UNESCO Sectoral Commission on Natural, Social and Human Sciences, held by the Canadian Commission for UNESCO (CCU). The CCU operates under the patronage of the Canada Council for the Arts, located in Ottawa, and carries out its duties on an *ad hoc* basis, meeting three to four times per year. The CCU has also expressed a strong interest in learning more about northern circumpolar science, and they have expressed interest in becoming involved in the IPY

SAON, qui une fois par année tient une réunion par téléconférence pour préparer la présentation canadienne à la réunion annuelle du conseil du SAON. Le membre de la Commission David Hik est coprésident du SAON.

UNESCO

La Commission canadienne des affaires polaires a participé à des réunions de la Commission sectorielle Sciences naturelles et sociales, de l'UNESCO, tenues par la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCU). La CCU exerce son activité de façon ponctuelle sous le patronage du Conseil des Arts du Canada, situé à Ottawa. Elle tient des réunions trois ou quatre fois par année. Elle souhaite vivement en apprendre davantage sur la science circumpolaire nordique et a manifesté le désir de s'impliquer dans la communication et sensibilisation à l'héritage de l'API. La Commission des affaires polaires l'aide à le faire.

Forum de la recherche nordique

La Commission des affaires polaires est membre actif du Forum de la recherche nordique (FRN) depuis sa création, en



Colin Yates, a student in Planning at the University of Waterloo, was awarded the Canadian Polar Commission Scholarship in 2010. He is researching the use of wetlands to treat waste water in arctic communities.

Colin Yates, un candidat au doctorat en urbanisme de l'Université de Waterloo, a gagné la bourse de la Commission canadienne des affaires polaires en 2010. Il étudie l'utilisation des zones humides pour traiter les eaux usées dans les localités de l'Arctique.

legacy in the areas of outreach and communication. The Polar Commission is assisting with this initiative.

Northern Research Forum

The Polar Commission has been an active member of the Northern Research Forum (NRF) since its establishment in 1999. The NRF facilitates research on issues and problems that are relevant to the contemporary Northern and Arctic agenda and have global significance. It provides an international platform for an effective dialogue between members of the research community and a wide range of stakeholders. The 6th Northern Research Forum Open Assembly, “Our Ice Dependent World”, will focus on the effects of reductions in terrestrial and marine ice, caused by global warming, on environments and people around the world. Hosted by the University of Akureyri, it will take place in Hveragerdi, southern Iceland, in September 2011.

Arctic Council

The Arctic Council is a high-level intergovernmental forum that provides a mechanism to address the common concerns and challenges faced by the Arctic governments and the people of the Arctic. The Canadian Polar Commission continues to help Canada fulfill its commitment to supporting the Arctic Council (AC) by participating in the Canadian AC Core Working Group.

Grid-Arendal

The Commission has a working relationship with GRID-Arendal, the key polar centre for the United Nations Environment Program.

The Commission provides office space as an in-kind contribution to help Canada meet its commitment to the Global Environment Facility (GEF) project, ECORA: An Integrated Ecosystem Approach to Conserve Biodiversity and Minimize Habitat Fragmentation in the Russian Arctic. The overall objective of ECORA is to establish integrated ecosystem management (IEM) strategies and action plans in three model

1999. Le FRN facilite la recherche sur les enjeux et les problèmes liés à l'activité contemporaine dans le Nord et l'Arctique qui ont une portée planétaire. Il est une plate-forme internationale propice au dialogue entre les chercheurs et une vaste gamme d'intervenants. La 6^e assemblée publique du Forum de la recherche nordique intitulée «Our Ice Dependent World» mettra l'accent sur les effets de la diminution des glaces terrestres et marines due au réchauffement planétaire pour l'environnement et les populations dans le monde. L'Université d'Akureyri sera l'hôte de cette assemblée qui aura lieu à Hveragerdi, dans le Sud de l'Islande, en septembre 2011.

Conseil de l'Arctique

Le Conseil de l'Arctique est un forum intergouvernemental de haut niveau qui applique un mécanisme pour faire face aux préoccupations communes des États et des populations de l'Arctique. La Commission canadienne des affaires polaires continue d'aider le Canada à remplir son engagement à soutenir le Conseil de l'Arctique (CA), en participant au travail de son groupe central canadien.

Grid Arendal

La Commission a noué une relation de travail avec GRID-Arendal, le principal centre polaire pour le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

En outre, elle fournit des locaux à bureaux comme contribution en nature, afin d'aider le Canada à remplir son engagement à l'égard du projet Global Environment Facility (GEF) ECORA : approche intégrée des écosystèmes pour préserver la biodiversité et minimiser la fragmentation des habitats dans l'Arctique russe. L'objectif général du projet ECORA : établir des stratégies et plans d'action pour la gestion intégrée des écosystèmes (GIE) dans trois zones modèles, soit l'île Kolguev, le Bas-Kolyma et le district de Beringovskiy. Un compte rendu des résultats du projet sera rédigé pour présentation à l'assemblée ministérielle 2011 du Conseil de l'Arctique. Les responsables préparent une proposition de suivi qui mettra l'accent sur la protection de la biodiversité dans un Arctique changeant.

Le bureau d'Ottawa coordonne le programme Many

areas, Kolguev Island, the Lower Kolyma River, and the Beringovsky District. A report on the project results will be prepared for presentation to the 2011 Arctic Council Ministerial meeting. Plans are underway to develop a follow-up project proposal that will focus on conserving biodiversity in a changing Arctic.

The Ottawa office coordinates the Many Strong Voices program (MSV) which brings together people and organizations from the Arctic and Small Island Developing States (SIDS). The goal is to influence global climate change negotiations and ensure that adaptation measures are developed that manage the impacts of climate change on these vulnerable regions. Major achievements in 2010 include the Portraits of Resilience photo exhibit at Chicago's Field Museum of Natural History, and engaged students in Fiji, Samoa, Tuvalu, Marshall Islands and Kiribati. MSV also held a successful side event at the UN Climate Change Conference in Cancun and launched comparative research on Ecosystem-based Adaptation, Climate Change and Food Security, and Human Rights and Forced Migration.

GRID-Arendal and the Commission are collaborating on a global scale, UNEP-led project to provide a state-of-the-knowledge assessment of methane gas hydrates. One important area in this assessment is the Arctic, where Canada has become a world leader with Japan on the advancement of natural gas production from gas hydrates. The UNEP project will provide a multi-thematic overview of the key aspects in the gas hydrate debate for both the land-based Arctic deposits and those in the marine environment. Considerable progress has been made in the development of this project and the Commission is playing a key role on the project's international steering committee, as content provider to the chapter on social perspectives and as a liaison with Natural Resources Canada. The Commission has been providing expertise as an in-kind contribution to the project.

Strong Voices (MSV) qui rallie des personnes et des organismes de l'Arctique ainsi que des petits États insulaires en développement (PEID). Le but : influencer les négociations sur le changement de climat à l'échelle planétaire et veiller à l'adoption de moyens d'adaptation pour faire face aux répercussions du changement de climat sur ces régions vulnérables. Parmi les principales réalisations de 2010 à signaler : l'exposition de photos intitulée « Portraits of Resilience » au musée d'histoire naturelle de Chicago et l'engagement de certains étudiants à Fiji, Samoa, Tuvalu, aux îles Marshall et à Kiribati. Il faut aussi mentionner l'UNFCCC COP 16, une activité secondaire très fructueuse du programme MSV qui a eu lieu à Cancun, ainsi que la recherche comparative de ce programme sur les dossiers suivants : adaptation basée sur les écosystèmes; changement de climat et sécurité alimentaire; droits de la personne et migration forcée.

GRID-Arendal et la Commission travaillent à un projet du PNUE d'envergure mondiale, dans le but d'obtenir une évaluation de l'état des connaissances sur les hydrates de méthane. L'un des lieux importants visés par cette évaluation est l'Arctique où le Canada, avec le Japon, est un leader mondial dans le perfectionnement de la production de gaz naturel à partir des hydrates de gaz. Le projet du PNUE donnera un aperçu multithématique des principaux aspects du débat sur les hydrates de gaz pour les dépôts terrestres dans l'Arctique et ceux du milieu marin. Des progrès considérables ont été accomplis à cet égard. En fait, la Commission joue un rôle de premier plan au sein du comité directeur international du projet, comme fournisseur de contenu au chapitre des perspectives sociales et agent de liaison avec Ressources naturelles Canada. Elle apporte son savoir-faire comme contribution en nature au projet.

Statement of Management Responsibility

Responsibility for the integrity and objectivity of the accompanying financial statements for the year ended March 31, 2011 and all information contained in these statements rests with the Commission's management. These financial statements have been prepared by management in accordance with Treasury Board accounting policies which are based on Canadian generally accepted accounting principles for the public sector.

Management is responsible for the integrity and objectivity of the information in these financial statements. Some of the information in the financial statements is based on management's best estimates and judgment and gives due consideration to materiality. To fulfill its accounting and reporting responsibilities, management maintains a set of accounts that provides a centralized record of the Commission's financial transactions. Financial information submitted to the Public Accounts of Canada and included in the Commission's Annual Report and its Departmental Performance Report is consistent with these financial statements.

Management is also responsible for maintaining an effective system of internal control over financial reporting designed to provide reasonable assurance that financial information is reliable, that assets are safeguarded and that transactions are properly authorized and recorded in accordance with the Financial Administration Act and other applicable legislation, regulations, authorities and policies.

Management seeks to ensure the objectivity and integrity of data in its financial statements through careful selection, training and development of qualified staff; through organizational arrangements that provide appropriate divisions of responsibility; through communication programs aimed at ensuring that regulations, policies, standards and managerial authorities are understood throughout the Commission; and through conducting an annual assessment of the effectiveness of the system of internal control over financial reporting.

An assessment for the year ended March 31, 2011 was completed in accordance with the Policy on Internal Control and the results and action plans are summarized in the annex.

The system of internal control over financial reporting is designed to mitigate risks to a reasonable level based on an ongoing process to identify key risks, to assess effectiveness of associated key controls, and to make any necessary adjustments.

The Commission has instituted an Internal Audit Committee to assist the Board of Directors to fulfill its oversight responsibilities in the areas of standards of integrity and behaviour, reporting of financial information and the internal control systems of the Commission.

The Office of the Auditor General, the independent auditor for the Government of Canada, has expressed an opinion on the fair presentation of the financial statements of the Commission which does not include an audit opinion on the annual assessment of the effectiveness of the Commission's internal controls over financial reporting.

Approved by:



Bernard Funston
Chairperson



Steven C. Bigras
Executive Director

Ottawa, Canada
December 22, 2011

Énoncé des responsabilités de la direction

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des états financiers ci-joints qui couvrent l'exercice terminé le 31 mars 2011, et de tous les renseignements qu'ils fournissent, incombe à la direction de la Commission. Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor et aux instructions de fin d'exercice fournies par le Bureau du contrôleur général, qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction est chargée d'assurer l'intégrité et l'objectivité de l'information que présentent ces états financiers. Certains renseignements des états financiers reposent sur son meilleur jugement et ses meilleures estimations, et tiennent compte de l'importance relative. Pour s'acquitter de sa responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la direction tient une série de comptes représentant un registre centralisé des opérations financières de la Commission. Les renseignements financiers soumis pour la préparation des Comptes publics du Canada et inclus dans le Rapport annuel et dans le Rapport ministériel sur le rendement de la Commission concordent avec les états financiers ci-joints.

La direction possède un système de gestion financière et de contrôle interne conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les biens sont protégés et que les opérations sont effectuées conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et aux règlements, qu'elles respectent les autorisations du Parlement et qu'elles sont comptabilisées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds du gouvernement.

La direction veille à garantir l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection soignée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute la Commission.

Une évaluation pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 a été faite conformément à la politique sur le contrôle interne. Les résultats de cette évaluation et les plans d'action établis sont résumés dans l'annexe du présent rapport.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable fondé sur un processus continu qui vise à identifier les risques clés, évaluer l'efficacité des contrôles clés associés, et apporter les ajustements nécessaires.

La Commission a mis sur pied un comité de vérification interne chargé d'aider le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance en ce qui a trait aux normes d'intégrité et de comportement, à la présentation des renseignements financiers et aux systèmes de contrôle interne de la Commission.

Le Bureau du vérificateur général, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada, a exprimé son opinion sur la présentation juste des états financiers de la Commission. Cette opinion ne s'étend pas à l'évaluation annuelle de l'efficacité des contrôles internes de la Commission en matière de rapports financiers.

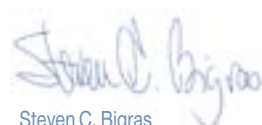
Approuvé par:
Le président,



Bernard W. Funston

Ottawa, Canada
Le 22 décembre 2011

Le directeur exécutif,



Steven C. Bigras

Independent Auditor's Report

To the Board of Directors of the Canadian Polar Commission and the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development

Report on the Financial Statements

I have audited the accompanying financial statements of the Canadian Polar Commission, which comprise the statement of financial position as at 31 March 2011, and the statement of operations, statement of equity of Canada and statement of cash flow for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's Responsibility for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's Responsibility

My responsibility is to express an opinion on these financial statements based on my audit. I conducted my audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that I comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

I believe that the audit evidence I have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for my audit opinion.

Opinion

In my opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Canadian Polar Commission as at 31 March 2011, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Report on Other Legal and Regulatory Requirements

In my opinion, the transactions of the Canadian Polar Commission that have come to my notice during my audit of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with the *Canadian Polar Commission Act* with the exception that the Canadian Polar Commission did not maintain at least one office at a place north of sixty degrees north latitude as required by section 14(2). Note 2 (b) to these financial statements describes that the Canadian Polar Commission closed its last northern office in January 2000 in order to contain costs.

John Apt, CA
Principal
for the Auditor General of Canada

22 December 2011
Ottawa, Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de la Commission canadienne des affaires polaires et au ministre des Affaires autochtones et du développement du Nord canadien

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission canadienne des affaires polaires, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2011, et l'état des résultats, l'état de l'avoir du Canada et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission canadienne des affaires polaires au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

À mon avis, les opérations de la Commission canadienne des affaires polaires dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires*, à l'exception du fait que la Commission canadienne des affaires polaires n'a pas maintenu au moins un bureau au nord du soixantième degré de latitude nord tel que requis par l'article 14(2). La note 2 b) afférente aux présents états financiers indique que la Commission canadienne des affaires polaires a fermé son dernier bureau nordique en janvier 2000 pour limiter ses coûts.

Pour le vérificateur général du Canada,

John Apt, CA
directeur principal

Le 22 décembre 2011
Ottawa, Canada

Statement of Financial Position

As at March 31

	2011	2010 Restated (note 13)
Assets		
Financial Assets		
Due from the Consolidated Revenue Fund	\$88,694	\$75,324
Accounts receivable and advances (note 5)	12,696	7,772
Total financial assets	101,390	83,096
Non-financial Assets		
Prepaid expenses	9,498	3,498
Tangible capital assets (note 6)	68,545	91,529
Total non-financial assets	78,043	95,027
Total	\$179,433	\$178,123

Liabilities and Equity of Canada

Accounts payable and accrued liabilities (note 7)	\$97,553	\$84,116
Vacation pay and compensatory leave	18,232	15,152
Employee severance benefits (note 8/note 13)	283,301	269,148
Total liabilities	399,086	368,416
Equity of Canada	(219,653)	(190,293)
Total	\$179,433	\$178,123

Contractual obligations (note 9)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

Approved by:



Bernard Funston

Chairperson

Ottawa, Canada

December 22, 2011



Steven C Bigras

Executive Director

État de la situation financière

31 mars

	2011	2010 redressé (note 13)
Actif		
Actifs financiers		
Montants à recevoir du Trésor	88 694 \$	75 324 \$
Débiteurs et avances (note 5)	12 696	7 772
Total des actifs financiers	101 390	83 096
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	9 498	3 498
Immobilisations corporelles (note 6)	68 545	91 529
Total des actifs non financiers	78 043	95 027
Total	179 433 \$	178 123 \$

27

Passif et avoir du Canada

Créditeurs et charges à payer (note 7)	97 553 \$	84 116 \$
Indemnités de vacances et congés compensatoires	18 232	15 152
Avantages sociaux futurs (note 8/note 13)	283 301	269 148
Total du passif	399 086	368 416
Avoir du Canada	(219 653)	(190 293)
Total	179 433 \$	178 123 \$

Obligations contractuelles (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le président,



Bernard Funston

Ottawa, Canada

Le 22 décembre 2011

Le directeur exécutif,



Steven C. Bigras

Statement of Operations

For the year ended March 31 2011 2010
Restated (note 13)

Expenses

Program expenses (note 11)	\$1,175,627	\$1,077,894
International Polar Year		
Early Career Researcher		
Symposium	–	43,574
Total expenses	1,175,627	1,121,468

Revenues

Contributions to International Polar Year		
Early Career Researcher		
Symposium	–	43,574
Total revenues	–	43,574

Net Cost of Operations \$1,175,627 \$1,077,894

Segmented information (note 11)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

28

Statement of Equity of Canada

For the year ended March 31 2011 2010
Restated (note 13)

Equity of Canada,

beginning of year	\$ (190,293)	\$ (203,930)
Net cost of operations	(1,175,627)	(1,077,894)
Net cash provided by government	996,812	988,403
Services received without charge		
from other government departments		
and agencies (note 10)	136,085	123,275
Change in due from the Consolidated		
Revenue Fund	13,370	(20,147)
Equity of Canada, end of year	\$ (219,653)	\$ (190,293)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2011 2010
redressé (note 13)

Charges

Charges des programmes (note 11)	1 175 627 \$	1 077 894 \$
Symposium international des		
scientifiques en début de carrière		
de l'Année polaire internationale	–	43 574
Total des charges	1 175 627	1 121 468

Revenus

Contribution au Symposium international		
des scientifiques en début de carrière		
de l'Année polaire internationale	–	43 574
Total des revenus	–	43 574

Coût de fonctionnement net 1 175 627 \$ 1 077 894 \$

Information sectorielle (note 11)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

État de l'avoir du Canada

Exercice terminé le 31 mars 2011 2010
redressé (note 13)

Avoir du Canada, début de l'exercice	(190 293) \$	(203 930) \$
Coût de fonctionnement net	(1 175 627)	(1 077 894)
Encaisse nette fournie		
par le gouvernement	996 812	988 403
Services fournis gratuitement		
par d'autres ministères		
du gouvernement (note 10)	136 085	123 275
Variation dans la somme à recevoir		
du Trésor	13 370	(20 147)
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(219 653) \$	(190 293) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Statement of Cash Flow

For the year ended March 31	2011	2010 Restated (note 13)
Operating Activities		
Net cost of operations	\$1,175,627	\$1,077,894
Non-cash items		
Services provided without charge by other government departments (note 10)	(136,085)	(123,275)
Amortization of tangible capital assets	(30,815)	(23,936)
Variations in statement of financial position		
Increase (decrease) in accounts receivable and advances	4,924	(1,221)
Increase (decrease) in prepaid expenses	6,000	2,414
Decrease (increase) in liabilities	(13,437)	18,104
Decrease (increase) in vacation pay	(3,080)	4,020
Decrease (increase) in employee future benefits	(14,153)	(12,942)
Cash used by operating activities	988,981	941,058
Capital Investment Activities		
Acquisition of tangible capital assets	7,831	47,345
Cash used by capital investment activities		
	7,831	47,345
Net Cash Provided by		
Government of Canada	\$ (996,812)	\$ (988,403)

The accompanying notes form an integral part of these financial statements.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars	2011	2010 redressé (note 13)
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net	1 175 627 \$	1 077 894 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement (note 10)	(136 085)	(123 275)
Amortissement des immobilisations corporelles	(30 815)	(23 936)
Variations de l'état de la situation financière		
Augmentation (diminution) des débiteurs et avances	4 924	(1 221)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	6 000	2 414
Diminution (augmentation) du passif	(13 437)	18 104
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances	(3 080)	4 020
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	(14 153)	(12 942)
Encaisse utilisée par les activités de fonctionnement		
	988 981	941 058
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 831	47 345
Encaisse utilisée par les activités d'investissement en immobilisations		
	7 831	47 345
Encaisse nette fournie		
par le gouvernement du Canada	(996 812) \$	(988 403) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Notes to the Financial Statements

For the year ended March 31, 2011

1. Authority and Objectives

The Canadian Polar Commission was established on February 1, 1991 by the *Canadian Polar Commission Act* and is a departmental corporation named in Schedule II of the *Financial Administration Act*. The Commission commenced its operations on September 9, 1991. The Commission was established to promote and encourage the development and dissemination of knowledge of the polar regions; to monitor the state of polar knowledge in Canada and elsewhere; to enhance Canada's international polar profile; and to provide information about research relating to polar regions to Canadians and to Canadian organizations, institutions and associations. The Commission's operating expenses are funded by a budgetary lapsing authority.

The Canadian Polar Commission has two program activities: to promote, develop and disseminate polar knowledge and to provide the necessary internal services to support the delivery of its mandate.

2. Governing Body and Limited Funds

(a) Governing Body

According to the Canadian Polar Commission Act, the activities of the Commission shall be managed by a Board of Directors, including a Chairperson and two Vice-Chairpersons who will be appointed by the Governor in Council, on the recommendation of the Minister. In November, 2010, the appointments of the Board of Directors, including the Chairperson were made. The appointments of the previous Board of Directors ended in October 2008.

(b) Limited Funds

The Canadian Polar Commission's budgetary appropriations for 2010–11 were \$984,294 (excluding employee benefits) (2009–10 \$981,942). In 1991, when it was first created, the Commission's funding level was set at \$1,179,317 (excluding employee benefits). In successive years, its budgetary appropriations have been reduced over time.

The *Canadian Polar Commission Act* requires the Commission to maintain one office in the National Capital Region and at least one office at a place north of sixty degrees north latitude. Notwithstanding this statutory requirement, in order to contain costs, the Commission closed its last northern office in January 2000.

The current funding situation threatens the Commission's ability to deliver on its legislated mandate.

3. Summary of Significant Accounting Policies

The financial statements have been prepared in accordance with the Treasury Board accounting policies stated below, which are based on Canadian generally accepted accounting principles for the public sector. The presentation and results using the stated accounting policies do not result in any significant differences from Canadian generally accepted accounting principles except as disclosed in note 12 – Net Debt Indicator.

Significant accounting policies are as follows.

(a) Parliamentary Appropriations

The Commission is financed by the Government of Canada through Parliamentary appropriations. Financial reporting of appropriations provided to the Commission do not parallel financial reporting according to generally accepted accounting principles since appropriations are primarily based on cash flow requirements. Consequently, items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Financial Position are not necessarily the same as those provided through appropriations from Parliament. Note 4 provides a reconciliation between the bases of reporting.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2011

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1^{er} février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle a entrepris ses activités le 9 septembre 1991. Elle a été créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'évolution de ces connaissances au Canada et ailleurs dans le monde, de rehausser l'image de nation polaire du Canada sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes, de l'information sur les recherches concernant les régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

La Commission canadienne des affaires polaires mène deux activités de programmes : promouvoir, développer et diffuser les connaissances relatives aux régions polaires et fournir les services internes nécessaires à l'exécution de son mandat.

2. Corps administratif et contraintes financières

a) Corps administratif

D'après la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires*, les activités de la Commission doivent être gérées par un conseil d'administration comprenant un président et deux vice-présidents désignés par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre. En novembre 2010, les membres du conseil d'administration, y compris le président, ont été désignés. Les mandats des membres antérieurs du conseil se sont terminés en octobre 2008.

b) Contraintes financières

Pour l'exercice 2010–2011, les crédits budgétaires alloués à la Commission ont atteint 984 294 \$ (excluant les avantages sociaux) (981 942 \$ en 2009–2010). En 1991, lorsque la Commission avait été créée, son niveau de financement avait été fixé à 1 179 317 \$ (excluant les avantages sociaux). Au fil des ans, ses crédits budgétaires ont été réduits.

En vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires*, la Commission doit avoir un bureau dans la région de la capitale nationale et au moins un bureau à un endroit situé au nord du soixantième degré de latitude nord. En dépit de cette exigence de la loi, en janvier 2000 la Commission a dû fermer son dernier bureau du Nord pour limiter ses coûts.

Sa situation financière actuelle pourrait l'empêcher de remplir le mandat que lui a conféré la loi.

3. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor mentionnées ci-après, qui concordent avec les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats obtenus au moyen des conventions comptables indiquées ne marquent pas de différences significatives par rapport aux principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf pour ce qui est révélé dans la note 12 – Indicateur de la dette nette.

Les principales conventions comptables sont décrites ci-après.

a) Autorisations parlementaires

La Commission est financée par le gouvernement du Canada au moyen des autorisations parlementaires. Les rapports financiers sur les autorisations accordées à la Commission ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, car ils sont déterminés dans une large mesure par les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes de

(b) *Net Cash Provided by Government*

The Commission operates within the Consolidated Revenue Fund (CRF) which is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by the Commission is deposited to the CRF and all cash disbursements made by the Commission are paid from the CRF. The net cash provided by Government is the difference between all cash receipts and all cash disbursements including transactions between departments of the Government.

(c) *Due from the Consolidated Revenue Fund*

Amounts Due from/to the CRF are the result of timing differences at year-end between when a transaction affects authorities and when it is processed through the CRF. Amounts Due from the CRF represent the net amount of cash that the Commission is entitled to draw from the CRF without further appropriations to discharge its liabilities.

(d) *Revenues*

Revenues are recognized in the year in which the underlying transaction or event occurred that gave rise to the revenue.

Revenues for contributions to the International Polar Year and consultations are recognized at the same time as the related expenses are incurred.

(e) *Expenses*

Vacation pay and compensatory leave are expensed as the benefits accrue to employees under their respective terms of employment.

Services received without charge from other government departments and agencies are recorded as operating expenses at their estimated cost.

(f) *Employee Future Benefits*

- i. Pension benefits: Eligible employees participate in the Public Service Pension Plan, a multiemployer plan administered by the Government of Canada. The Commission's contributions to the Plan are charged to expenses in the year incurred and represent its total obligation to the Plan. Current legislation does not require the Commission to make contributions for any actuarial deficiencies of the Plan.
- ii. Severance benefits: Employees are entitled to severance benefits under labour contracts or conditions of employment. These benefits are accrued as employees render the services necessary to earn them. The obligation relating to the benefits earned by employees is calculated using specific contractual terms of employment as well as information derived from the results of the actuarially determined liability for employee severance benefits for the Government as a whole.

(g) *Accounts Receivable*

Accounts receivable are stated at the lower of cost and net recoverable value; a valuation allowance is recorded for receivables where recovery is considered uncertain.

(h) *Tangible Capital Assets*

All tangible capital assets having an initial cost of \$1,000 or more are recorded at their acquisition cost. The Commission does not capitalize intangibles, works of art and historical treasures that have cultural, aesthetic or historical value. Amortization of tangible capital assets is done on a straight-line basis over the estimated useful life of the asset as follows:

<i>Asset class</i>	<i>Amortization period</i>
Office equipment	5 years
Informatics hardware	5 years
Software	5 years
Furniture and fixtures	5 years

(i) *Measurement Uncertainty*

The preparation of these financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets, liabilities, revenues and expenses reported in the financial statements. At the time of preparation of these statements, management believes the estimates and assumptions to be reasonable. The most significant items where estimates

l'État des résultats et les postes de l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 4 montre un rapprochement entre les bases d'établissement de rapports.

b) *Encaisse nette fournie par le gouvernement*

Les activités de la Commission sont financées par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes que reçoit la Commission sont versées au Trésor, et tous ses décaissements sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées de fonds et tous les décaissements, y compris les sommes déboursées pour les opérations effectuées entre les ministères de l'administration fédérale.

c) *Sommes à recevoir du Trésor*

Les sommes à recevoir du Trésor sont le résultat des différences, à la fin de l'exercice, entre le moment où une opération a une incidence sur les autorisations et celui où elle est effectuée sur le Trésor. Les sommes à recevoir du Trésor représentent le montant d'encaisse net que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans autres crédits pour s'acquitter de ses obligations.

d) *Revenus*

Ces revenus sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus.

Les revenus pour les contributions aux initiatives et aux consultations de l'Année polaire internationale sont comptabilisés quand les charges connexes sont engagées.

e) *Charges*

Les indemnités de vacances et les congés compensatoires sont passés en charge au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à leur coût estimatif en tant que charges de fonctionnement.

f) *Avantages sociaux futurs*

- i. Régime de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime de multi-employeurs administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations que paie la Commission sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et représentent son obligation intégrale à l'égard du régime. En vertu des dispositions législatives actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du régime.
- ii. Indemnités de départ : Les employés ont droit à des indemnités de départ d'après les conventions collectives et les conditions d'emploi en vigueur. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation que représentent les indemnités gagnées par les employés est calculée selon les conditions d'emploi contractuelles et à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ dans l'ensemble du gouvernement.

g) *Débiteurs*

Les débiteurs sont inscrits au moindre montant et à titre de montants devant être réalisés ultérieurement; des provisions sont établies pour les débiteurs quand le recouvrement est incertain.

h) *Immobilisations corporelles*

Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 1 000 \$ sont inscrites à leur coût d'acquisition. La Commission ne capitalise pas les actifs incorporels, les œuvres d'art et les trésors historiques qui ont une valeur culturelle, esthétique ou historique. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

are used are the liability for employee severance benefits and the useful life of tangible capital assets. Actual results could significantly differ from those estimated. Management's estimates are reviewed periodically and, as adjustments become necessary, they are recorded in the financial statements in the year they become known.

4. Parliamentary Appropriations

The Commission receives its funding through annual Parliamentary appropriations. Items recognized in the Statement of Operations and the Statement of Financial Position in one year may be funded through Parliamentary appropriations in prior, current or future years. Accordingly, the Commission has different net results of operations for the year on a government funding basis than on an accrual accounting basis. The differences are reconciled in the following tables.

(a) Reconciliation of Net Cost of Operations to Current Year Appropriations Used

	2011	2010
		Restated (note 13)
Net cost of operations	\$1,175,627	\$1,077,894
Adjustments for items affecting net cost of operations but not affecting appropriations		
Services provided without charge	(136,085)	(123,275)
Amortization of tangible capital assets	(30,815)	(23,936)
Change in employee severance benefits	(14,153)	(12,942)
Change in prepaid expenses	7,854	–
Change in vacation pay	(3,080)	4,020
Other	8,134	(906)
	1,007,482	920,855
Adjustments for items not affecting net cost of operations but affecting appropriations		
Acquisition of tangible capital assets	7,831	47,345
Prepaid expenses	1,333	2,414
Current year appropriations used	\$1,016,646	\$970,614

(b) Appropriations Provided and Used

	2011	2010
Vote 40 – Operating expenditures	\$938,944	\$917,000
Transfer from Treasury Board Votes for program expenditures	45,350	64,942
	984,294	981,942
Statutory amounts	70,143	65,172
	1,054,437	1,047,114
Less: lapsed operating	(37,791)	(76,500)
Current year appropriations used	\$1,016,646	\$970,614

5. Accounts Receivable and Advances

The following table presents details of accounts receivable and advances.

	2011	2010
Receivables from other Federal Government departments and agencies	\$12,096	\$7,172
Petty cash advance	600	600
Total	\$12,696	\$7,772

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Équipement de bureau	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Mobilier et accessoires	5 ans

ii) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer ces états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des revenus et de charges indiqués. Elle estime que, lorsqu'elle a préparé ces états financiers, les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les postes les plus importants pour lesquels les montants ont été estimés sont les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Les chiffres réels peuvent différer sensiblement de ces estimations. Les estimations de la direction sont revues régulièrement, et lorsque des ajustements s'imposent, ils sont inscrits dans les états financiers durant l'exercice où ils sont connus.

4. Autorisations parlementaires

La Commission reçoit ses fonds au moyen des crédits annuels du Parlement. Ainsi, au cours d'un exercice les postes de l'État des résultats et de l'État de la situation financière peuvent être pourvus par les crédits parlementaires des exercices antérieurs, de l'exercice en cours ou des exercices futurs. C'est pourquoi la Commission montre des résultats pour le coût de fonctionnement net différents pour l'exercice selon la méthode des crédits parlementaires par rapport à la méthode de la comptabilité d'exercice. Les tableaux ci-dessous font le rapprochement des différences.

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des crédits parlementaires de l'exercice en cours utilisés

	2011	2010
		redressé (note 13)
Coût de fonctionnement net	1 175 627 \$	1 077 894 \$
Rajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais pas sur les crédits		
Services fournis gratuitement	(136 085)	(123 275)
Amortissement des immobilisations corporelles	(30 815)	(23 936)
Changement dans les indemnités de départ	(14 153)	(12 942)
Changement dans les charges payées d'avance	7 854	–
Changements dans les indemnités de vacances	(3 080)	4 020
Autre	8 134	(906)
	1 007 482	920 855

Rajustements pour les postes sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les crédits

Acquisition d'immobilisations corporelles	7 831	47 345
Charges payées d'avance	1 333	2 414
Crédits de l'exercice en cours utilisés	1 016 646 \$	970 614 \$

b) Crédits fournis et utilisés

	2011	2010
		redressé (note 13)
Crédit 40 – Dépenses de fonctionnement	938 944 \$	917 000 \$
Transferts des crédits du Conseil du Trésor pour dépenses des programmes	45 350	64 942
	984 294	981 942
Montants législatifs	70 143	65 172
	1 054 437	1 047 114
Moins :		
Annulés : fonctionnement	(37 791)	(76 500)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	1 016 646 \$	970 614 \$

6. Tangible Capital Assets

Capital asset class	Cost		Disposals and write-offs	Closing balance
	Opening balance	Acquisitions		
Office equipment	\$4,272	–	–	4,272
Informatics hardware	104,006	3,281	–	107,287
Software	37,366	4,550	–	41,916
Furniture and fixtures	5,339	–	–	5,339
Total	\$150,983	7,831	–	158,814

Capital asset class	Accumulated amortization		Disposals and write-offs	Closing balance
	Opening balance	Amortization		
Office equipment	\$1,263	854	–	2,117
Informatics hardware	54,019	20,965	–	74,984
Software	3,104	7,928	–	11,032
Furniture and fixtures	1,068	1,068	–	2,136
Total	\$59,454	30,815	–	90,269

Capital asset class	Net book value	
	2011	2010
Office equipment	\$2,155	3,009
Informatics hardware	32,303	49,987
Software	30,884	34,262
Furniture and fixtures	3,203	4,271
Total	\$68,545	91,529

Amortization expense for the year ended March 31, 2011 is \$30,815 (2010 – \$23,936).

7. Accounts Payable and Accrued Liabilities

The following table presents details of accounts payable and accrued liabilities.

	2011	2010
Accounts payable to external suppliers	\$38,747	\$72,289
Accrued liabilities	58,806	11,827
Total	\$97,553	\$84,116

8. Employee Benefits

(a) Pension Benefits

The Commission's employees participate in the Public Service Pension Plan, which is sponsored and administered by the Government of Canada. Pension benefits accrue up to a maximum period of 35 years at a rate of 2 percent per year of pensionable service, times the average of the best five consecutive years of earnings. The benefits are integrated with Canada/Quebec Pension Plans benefits and they are indexed to inflation.

Both the employees and the Commission contribute to the cost of the Plan. The 2010–11 expense amounts to \$49,240 (2009–10 – \$47,054), which represents approximately 1.9 times (1.9 times in 2009–10) the contributions by employees.

	2011	2010
Commission's contributions	\$49,240	\$47,054
Employees' contributions	25,916	24,765

The Commission's responsibility with regard to the Plan is limited to its contributions. Actuarial surpluses or deficiencies are recognized in the financial statements of the Government of Canada, as the Plan's sponsor.

(b) Severance Benefits

The Commission provides severance benefits to its employees based on eligibility, years of service and final salary and other related contractual terms of

5. Débiteurs et avances

Le tableau ci-dessous donne les détails des débiteurs et des avances.

	2011	2010
Débiteurs des autres ministères et organismes du gouvernement fédéral	12 096 \$	7 172 \$
Avance de la petite caisse	600	600
Total	12 696 \$	7 772 \$

6. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût		Cessions et radiations	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Acquisitions		
Équipement de bureau	4 272 \$	–	–	4 272 \$
Matériel informatique	104 006	3 281	–	107 287
Logiciels	37 366	4 550	–	41 916
Mobilier et accessoires	5 339	–	–	5 339
Total	150 983 \$	7 831	–	158 814 \$

Catégorie d'immobilisations	Amortissement cumulé		Cessions et radiations	Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Amortissement		
Équipement de bureau	1 263 \$	854	–	2 117 \$
Matériel informatique	54 019	20 965	–	74 984
Logiciels	3 104	7 928	–	11 032
Mobilier et accessoires	1 068	1 068	–	2 136
Total	59 454 \$	30 815	–	90 269 \$

Catégorie d'immobilisations	Valeur comptable nette	
	2011	2010
Équipement de bureau	2 155 \$	3 009 \$
Matériel informatique	32 303	49 987
Logiciels	30 884	34 262
Mobilier et accessoires	3 203	4 271
Total	68 545 \$	91 529 \$

L'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2011 est de 30 815 \$ (2010 – 23 936 \$).

7. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous donne les détails des crédoeurs et des charges à payer.

	2011	2010
Sommes dues à des fournisseurs externes	38 747 \$	72 289 \$
Charges à payer	58 806	11 827
Total	97 553 \$	84 116 \$

8. Avantages sociaux

a) Prestations de retraite

Les employés de la Commission contribuent au Régime de retraite de la fonction publique qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 pour cent par année de services validables multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pension du Canada et du Régime des rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Les employés et la Commission cotisent au Régime. Les dépenses de 2010–2011 se chiffrent à 49 240 \$ (2009–2010 – 47 054 \$), ce qui représente environ 1,9 fois (1,9 fois en 2009–2010) les cotisations des employés.

	2011	2010
Cotisations de la Commission	49 240 \$	47 054 \$
Cotisations des employés	25 916	24 765

employment. These severance benefits are not pre-funded. Benefits will be paid from future appropriations. Benefits paid are reimbursed in the year of payment in the form of transfers from Treasury Board Vote 30 to the Commission's appropriations. Information about the severance benefits, measured as at March 31, is as follows.

	2011	2010
	Restated (note 13)	
Accrued benefit obligation, beginning of the year	\$269,148	\$256,206
Expense for the year	\$14,153	12,942
Benefits paid during the year	–	–
Accrued benefit obligation, end of the year	\$238,301	\$269,148

9. Contractual Obligations

The Canadian Polar Commission has a commitment with a related party for an operating lease for its accommodations of \$66,173. The expiry date is October 31, 2011. A new lease is presently being negotiated for a 10 year term starting November 1, 2011. As of November 14, 2011, a new occupancy instrument had yet to be issued.

Minimum future lease payments are as follows:

Fiscal period	Amount
2011–12	\$66,173
	\$66,173

10. Related Party Transactions

The Commission is related as a result of common ownership to all Government of Canada departments, agencies and Crown Corporations. The Commission enters into transactions with these entities in the normal course of business and on normal trade terms. During the year, the Commission received services which were obtained without charge from other Government departments and agencies as disclosed below.

(a) Common Services Provided Without Charge by Other Government Departments

During the year, the Commission received services without charge from certain common service organizations, related to audit, the employer's contribution to the health and dental insurance plans and salary and associated costs of human resource management. These services provided without charge have been recorded in the Commission's Statement of Operations as follows.

	2011	2010
Audit services provided by the Office of the Auditor General of Canada	\$95,000	\$84,000
Employer's contributions to the health and dental plans provided by Treasury Board	37,085	35,275
Salary and associated costs of human resource management provided by Aboriginal Affairs and Northern Development Canada	4,000	4,000
	\$136,085	\$123,275

The Government has centralized some of its administrative activities for efficiency, cost-effectiveness purposes and economic delivery of its programs to the public. As a result, the Government uses central agencies and common service organizations so that one department performs services for all other departments and agencies without charge. The cost of these services, such as the payroll and cheque issuance services provided by Public Works and Government Services Canada are not included in the Commission's Statement of Operations.

La responsabilité de la Commission relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, le répondant du régime.

b) Indemnités de départ

La Commission verse des indemnités de départ à ses employées en fonction de l'admissibilité, des années de service, du salaire final et des autres conditions d'emploi contractuelles. Ces indemnités ne sont pas capitalisées. Les indemnités seront prélevées sur les autorisations futures. Elles sont remboursées durant l'année où elles ont été versées, sous forme de transferts du crédit 30 du Conseil du Trésor aux autorisations de la Commission. Les indemnités de départ au 31 mars étaient les suivantes :

	2011	2010
	redressé (note 13)	
Obligation au titre des indemnités, début de l'exercice	269 148 \$	256 206 \$
Charge pour l'exercice	14 153	12 942
Indemnités versées pendant l'exercice	–	–
Obligation au titre des indemnités, fin de l'exercice	238 301 \$	269 148 \$

9. Obligations contractuelles

La Commission canadienne des affaires polaires a pris un engagement de 66 173 \$ envers une entité apparentée, ayant passé un contrat de location pour ses locaux. La date d'expiration est le 31 octobre 2011. Actuellement, les responsables négocient un nouveau contrat de location pour une période de dix ans qui débutera le 1^{er} novembre 2011. En date du 14 novembre 2011 un nouvel accord d'occupation n'avait pas été émis.

Les paiements de location minimums sont les suivants :

Exercice	Montant
2011–2012	66 173 \$
	66 173 \$

10. Opérations entre entités apparentées

La Commission est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales habituelles. Au cours de l'exercice, la Commission a reçu d'autres ministères et organismes des services qu'elle n'a pas eu à payer.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des services fournis gratuitement par des organismes de services communs, liés à la vérification, aux cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires, aux salaires et autres coûts rattachés à la gestion des ressources humaines. Ces services fournis gratuitement ont été comptabilisés dans l'État des résultats de la Commission, comme suit :

	2011	2010
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	95 000 \$	84 000 \$
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires par le Conseil du Trésor	37 085	35 275
Coûts salariaux et frais connexes de gestion des ressources humaines couverts par le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord	4 000	4 000
	136 085 \$	123 275 \$

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et le rapport coût-efficacité et à mener à bien de façon économique ses programmes à l'intention du public. En conséquence, le gouvernement a recours aux organismes centraux et à des organismes de services communs de sorte qu'un seul ministère prenne en charge les services de tous les autres ministères et organismes sans frais. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission de chèques assurés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus dans l'État des résultats de la Commission.

(b) Other Transactions with Related Parties

	2011	2010
Expenses – other government departments and agencies		
Office accommodation	\$99,037	\$98,666
Employee benefits	70,143	65,172
Professional services	18,726	18,270
Telephone and telecommunications	6,925	11,555
Printing and publishing	–	735
Materials and supplies	–	298
	\$194,831	\$194,695

11. Segmented Information

Presentation by segment is based on the Commission's program activity architecture. The presentation by segment is based on the same accounting policies as described in the Summary of Significant Accounting Policies in note 3. The following table presents the expenses incurred for the main program activities, by major object of expenses. The segment results for the period are as follows.

Operating expenses	Total			
	Program	Internal services	2011	2010 Restated (note 13)
Salaries and employee benefits	\$460,432	\$103,869	\$564,301	\$490,132
Professional and special services	68,284	212,502	280,786	326,974
Travel	120,627	765	121,392	43,327
Accommodation	78,866	19,717	98,583	97,584
Printing and publishing	31,466	697	32,163	39,289
Amortization of tangible capital assets	24,652	6,163	30,815	23,936
Telephone and telecommunications	286	15,203	15,489	16,953
Office expenses and equipment	10,209	1,538	11,747	15,804
Contributions	10,000	–	10,000	10,000
Postage and courier services	5,932	441	6,373	7,110
Materials and supplies	194	3,784	3,978	6,785
Total program expenses	\$810,948	364,679	1,175,627	1,077,894

12. Net Debt Indicator

The presentation of the net debt indicator and a statement of change in net debt is required under Canadian generally accepted accounting principles.

Net debt is the difference between a government's liabilities and its financial assets and is meant to provide a measure of the future revenues required to pay for past transactions and events. A statement of change in net debt would show changes during the period in components such as tangible capital assets, prepaid expenses and inventories. Departments are financed by the Government of Canada through appropriations and operate within the Consolidated Revenue Fund (CRF), which is administered by the Receiver General for Canada. All cash received by departments is deposited to the CRF and all cash disbursements made by departments are paid by the CRF. Under this government business model, assets reflected on the Commission's financial statements, with the exception of the Due from the Consolidated Revenue Fund, are not available to use for the purpose of discharging the existing liabilities of the Commission. Future appropriations and any responsible revenues generated by the Commission's operations would be used to discharge existing liabilities.

b) Autres opérations entre entités apparentées

	2011	2010
Charges – autres ministères et organismes du gouvernement		
Locaux pour bureaux	99 037 \$	98 666 \$
Avantages sociaux	70 143	65 172
Services professionnels	18 726	18 270
Impression et publication	6 925	11 555
Avantages sociaux	–	735
Furnitures et approvisionnements	–	298
	194 831 \$	194 695 \$

11. Information sectorielle

La présentation de l'information par secteurs est fondée sur l'architecture des activités de programme de la Commission. La présentation par secteurs est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 3, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

Dépenses d'exploitation	Total			
	Programme	Services internes	2011	2010 redressé (note 13)
Salaires et avantages sociaux	460 432 \$	103 869	564 301	490 132 \$
Services professionnels et spéciaux	68 284	212 502	280 786	326 974
Déplacements	120 627	765	121 392	43 327
Locaux	78 866	19 717	98 583	97 584
Impression et publication	31 466	697	32 163	39 289
Amortissement des immobilisations corporelles	24 652	6 163	30 815	23 936
Téléphone et télécommunications	286	15 203	15 489	16 953
Frais de bureau et matériel	10 209	1 538	11 747	15 804
Contributions	10 000	–	10 000	10 000
Frais de poste et services de messagerie	5 932	441	6 373	7 110
Matériel et approvisionnements	194	3 784	3 978	6 785
Total des charges des programmes	810 948 \$	364 679	1 175 627	1 077 894 \$

12. Indicateur de la dette nette

La présentation de l'indicateur de la dette nette et de la variation de la dette nette sont exigés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La dette est la différence entre le passif d'un gouvernement et ses actifs financiers. Elle doit donner une mesure des futurs revenus nécessaires pour payer des transactions et des événements passés. L'état de la variation de la dette nette devrait montrer les variations dans des éléments comme les immobilisations corporelles, les charges payées d'avance et les inventaires, pour la période. Les ministères sont financés par le gouvernement du Canada au moyen de crédits, et leurs activités sont régies par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues par les ministères sont versées au Trésor, et tous leurs décaissements sont prélevés sur le Trésor. D'après un tel modèle opérationnel, la Commission ne peut utiliser les actifs reflétés dans ses états financiers, sauf pour la somme à recevoir du Trésor, pour s'acquitter de ses obligations. À cette fin, elle doit plutôt utiliser les crédits futurs et les revenus disponibles générés par ses activités.

	2011	2010 Restated (note 13)
Liabilities		
Accounts payable and accrued liabilities	\$97,553	\$84,116
Vacation pay	18,232	15,152
Employee severance benefits	283,301	269,148
Total financial liabilities	399,086	368,416
Financial assets		
Due from the Consolidated Revenue Fund	88,694	75,324
Accounts receivable and advances	12,696	7,772
Total financial assets	101,390	83,096
Net debt indicator	\$297,696	\$285,320

13. Restatement of Prior Year Employee Severance

Benefits

In 2010–11, it became apparent that the calculations of severance liability using the results of the actuarially determined liability for employee severance benefits for the Government of Canada as a whole resulted in an understatement of the actual severance liability at March 31, 2010 largely due to the omission of certain contractual terms of employment. The effects of the correction of this error on the 2009–10 financial statements are presented in the table below.

	<i>As previously stated</i>	<i>Effect of the adjustment</i>	<i>Revised amount</i>
Employee severance benefits	\$82,384	\$186,764	\$269,148
Program expenses/net cost of operations	1,055,921	21,973	1,077,894
Equity of Canada, beginning of year	(39,139)	(164,791)	(203,930)
Equity of Canada, end of year	(3,529)	(186,764)	(190,293)
Decrease (increase) in employee severance benefits	9,031	(21,973)	(12,942)

	2011	2010 redressé (note 13)
Passif		
Créditeurs et charges à payer	97 553 \$	84 116 \$
Indemnités de vacances	18 232	15 152
Indemnités de départ	283 301	269 148
Total du passif financier	399 086	368 416
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	88 694	75 324
Débiteurs et avances	12 696	7 772
Total des actifs financiers	101 390	83 096
Indicateur de la dette nette	297 696 \$	285 320 \$

13. Redressement des indemnités de départ pour l'exercice antérieur

En 2010–2011, il a été constaté que les calculs du passif prévu pour les indemnités de départ à l'aide des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les indemnités de départ dans l'ensemble du gouvernement montraient une sous-estimation du passif réel pour les indemnités de départ au 31 mars 2010, en grande partie à cause de l'omission de certaines conditions d'emploi contractuelles. Le tableau ci-après illustre les effets de la correction de cette erreur qui s'était glissée dans les états financiers de 2009–2010.

	<i>Indiqué auparavant</i>	<i>Effet du rajustement</i>	<i>Montant révisé</i>
Indemnités de départ	82 384 \$	186 764	269 148 \$
Charges des programmes/coût de fonctionnement net	1 055 921	21 973	1 077 894
Avoir du Canada, début de l'exercice	(39 139)	(164 791)	(203 930)
Avoir du Canada, fin de l'exercice	(3 529)	(186 764)	(190 293)
Diminution (augmentation) des indemnités de départ	9 031	(21 973)	(12 942)

Annex to the Statement of Management Responsibility Including Internal Control Over Financial Reporting

(Unaudited)

Summary of the assessment of effectiveness of the systems of internal control over financial reporting and the action plan of the Canadian Polar Commission for fiscal year 2010–2011

Note to the Reader

With the Treasury Board *Policy on Internal Control*, effective April 1, 2009, departments are now required to demonstrate the measures they are taking to maintain an effective system of internal control over financial reporting (ICFR).

As part of this policy, departments are expected to conduct annual assessments of their system of ICFR, establish action plans to address any necessary adjustments, and to attach to their *Statements of Management Responsibility* a summary of their assessment results and action plan.

It is important to note that the system of ICFR is not designed to eliminate all risks, rather to mitigate risks to a reasonable level with controls that are balanced with and proportionate to the risks they aim to mitigate.

The maintenance of an effective system of ICFR is an ongoing process, designed to identify key risks and controls, assess their effectiveness and adjust as required, as well as to monitor performance in support of continuous improvement. As a result, the scope, pace and status of assessments of the effectiveness of systems of ICFR will vary from one organization to another, based on risks and taking into account the unique circumstances of the organization. This Annex is unaudited.

1. Introduction

This introduction summarizes the key information related to the authority, mandate and activities of the Canadian Polar Commission (Commission); financial highlights, service arrangements relevant to the financial statements; and material changes occurring in the fiscal year. In particular, it provides summary information about the internal control environment unique to the Commission.

1.1 Authority, Mandate and Program Activities

Detailed information on the Commission's authority, mandate and program activities can be found in the Commission's annual report.

1.2 Financial Highlights

Audited financial statements of the Commission are included in the Annual Report for 2010–2011 of the Canadian Polar Commission and can be found on the Commission's website.

The highlights for the 2010–11 fiscal year according to the financial statements are as follows:

- Total financial appropriation provided the Commission were \$1.054 million; total appropriation used were \$1.017 million; and
- Total expenses (accrual) during the year were \$1.176 million; salaries accounted for approximately 50%.

1.3 Audited Financial Statements

The financial statements of the Commission are audited by the Office of the Auditor General (OAG). In the opinion of the OAG, the financial statements present fairly the financial position of the Commission as at March 31, 2011

Annexe à la Déclaration de responsabilité de la direction incluant le contrôle interne en matière de rapports financiers

(non vérifiée)

Résumé de l'évaluation de l'efficacité des systèmes de contrôle interne en matière de rapports financiers et du plan d'action de la Commission canadienne des affaires polaires pour l'exercice 2010–2011

Note au lecteur

Avec l'entrée en vigueur de la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, le 1^{er} avril 2009, les ministères doivent maintenant faire part des mesures qu'ils prennent pour maintenir un système de contrôle interne efficace en matière de rapports financiers (CIRF).

Dans le cadre de cette politique, les ministères doivent faire une évaluation annuelle de leur système de CIRF, établir des plans d'action pour apporter les ajustements nécessaires et joindre à la *Déclaration de responsabilité de la direction* un résumé des résultats de leur évaluation et du plan d'action.

Il est important de noter que le système de CIRF ne vise pas à éliminer tous les risques, mais plutôt à atténuer les risques en vue de les ramener à un niveau raisonnable au moyen de contrôles pondérés et proportionnels aux risques qu'ils visent à atténuer.

Le maintien d'un système efficace de CIRF est un processus continu qui consiste à indiquer les risques et les contrôles clés, à évaluer leur efficacité et à faire des rajustements au besoin, et aussi à assurer le suivi du rendement à des fins d'amélioration continue. Par conséquent, l'ampleur, le déroulement et l'état des évaluations de l'efficacité des systèmes de CIRF varieront d'un organisme à l'autre en fonction des risques et des particularités de l'organisme. Cette annexe n'a pas été vérifiée.

1. Introduction

Cette introduction résume les principaux renseignements concernant : les pouvoirs, le mandat et les activités de la Commission canadienne des affaires polaires (Commission); les particularités financières à retenir, les arrangements de service visés par les états financiers; et les changements importants qui se sont produits durant l'exercice. En particulier, elle fournit de l'information sommaire sur l'environnement de contrôle interne propre à la Commission.

1.1 Pouvoirs, mandat et activités de programme

Les renseignements détaillés sur les pouvoirs, le mandat et les activités de programme de la Commission se retrouvent dans le Rapport annuel de la Commission.

1.2 Particularités financières

Les états financiers vérifiés de la Commission sont inclus dans son Rapport annuel de 2010–2011 et sont reproduits sur son site Web.

Selon les états financiers, les particularités pour l'exercice 2010–11 sont les suivantes :

- Le total des crédits financiers financières accordées à la Commission était 1,054 million de dollars; le total des autorisations utilisées était 1,017 million;
- Le total des dépenses (proratisées) pour l'exercice était 1,176 million; les salaires en représentaient environ 50 %;

1.3 États financiers vérifiés

Les états financiers de la Commission sont vérifiés par le Bureau du vérificateur général (BVG). D'après le BVG, Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2011 ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Les états

and the results of its operations and cash flows for the year then ended. The financial statements of the CPC have been audited since the creation of the CPC in 1991.

1.4 Service Arrangements Relevant to the Financial Statements

The Commission relies on other organizations, both internal and external to the government for critical financial services relevant to the financial statements, pursuant to memoranda of understanding and contracts:

- Public Works and Government Services (PWGSC) administers the procurement of goods and services where the Commission does not have the appropriate authorities;
- PWGSC provides the financial management and financial reporting systems used by the Commission, (Common Departmental Financial System and Management Reporting Module);
- Treasury Board Secretariat provides the Commission with information to calculate some accruals;
- Aboriginal Affairs and Northern Development Canada (AANDC) provides pay and benefit services to the Commission without charge; and
- The Commission relies on an external informatics service provider for all of its informatics services, with the exception of the financial management and reporting systems, including hardware, software and network management and maintenance.

1.5 Material Changes in Fiscal Year 2010–11

In November, 2010 a Board of Directors, including the Chairman and the Vice-chairman, was appointed. In March 2011, an internal audit committee was formed.

2. Control Environment Relevant to Internal Control Over Financial Reporting (ICFR)

The Commission recognizes the importance of establishing and maintaining an effective system of internal control. However, the system of internal control in place is to a large extent a reflection of the overall size of the organization, 5 personnel, the expertise available, and the extent to which controls can be divided among the personnel available.

2.1 Key Positions, Roles and Responsibilities

Below are the Commission's key positions with responsibilities related to the system of ICFR:

Chairman – The Chairman is ultimately responsible for the measures taken to maintain an effective system of internal control. However, since the position of Chairman is part-time, the ongoing functional responsibility for the effectiveness of the system of internal control resides with the Executive Director.

Executive Director/Chief Financial Officer – The Executive Director/Chief Financial Officer reports directly to the Chairman and is responsible for the design and implementation of an effective system of ICFR. Part of these responsibilities includes ensuring that the system is not compromised by the possible absences of the limited personnel available at any point in time (travel, sickness, vacation, etc.).

Senior Commission Managers – There are two Senior Commission Managers, (Senior Science Adviser and the Manager of Information) who are responsible to discharge their financial responsibilities while ensuring that internal controls are in place and working.

Deputy Chief Financial Officer – The Deputy Chief Financial Officer is responsible to maintain an effective system of internal control and administer the financial activities of the Office within the established internal control framework, including ICFR.

Internal Audit Committee (IAC) – The purpose of the Internal Audit Committee (IAC) is to assist the Board of Directors in fulfilling its oversight responsibilities in the areas of:

financiers de la CCAP ont été vérifiés depuis la date où la Commission a été créée, en 1991.

1.4 Arrangements de service pertinents aux états financiers

La Commission dépend d'autres organismes (certains font partie du gouvernement et d'autres sont de l'extérieur) pour les services financiers cruciaux pertinents aux états financiers, en vertu de protocoles d'entente et de contrats :

- Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) administre l'approvisionnement en biens et services dans des domaines où la Commission n'a pas les pouvoirs applicables;
- TPSGC fournit les systèmes de gestion financière et de présentation de rapports financiers utilisés par la Commission (système financier ministériel commun et module des rapports de gestion);
- Le Secrétariat du Conseil du Trésor fournit à la Commission les renseignements dont elle a besoin pour calculer certains montants proratisés;
- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AADNC) fournit gratuitement à la Commission les services rattachés aux salaires et aux avantages sociaux;
- La Commission dépend d'un fournisseur de services informatiques de l'extérieur, sauf pour les systèmes de gestion financière et de présentation de rapports financiers, y compris le matériel, les logiciels et la gestion et l'entretien de son réseau.

1.3 Changements importants au cours de l'exercice 2010–2011

En novembre 2010, les membres du conseil d'administration, incluant le président et le vice-président, ont été élus. En mars 2011, un comité de vérification interne a été mis sur pied.

2. Environnement concernant le contrôle interne en matière de rapports financiers (CIRF)

La Commission reconnaît l'importance d'établir et de maintenir un système de contrôle interne efficace. Or, l'actuel système de contrôle interne est dans une grande mesure le reflet de la taille globale de l'organisation, de son personnel (5 employés), de son savoir-faire et de la mesure dans laquelle les contrôles peuvent être répartis entre les membres du personnel.

2.1 Postes, rôles et responsabilités clés

Les principaux postes de la Commission qui comportent des responsabilités rattachées au système de CIRF sont les suivants :

Président – Le président est responsable des mesures prises pour maintenir un système de contrôle interne efficace. Mais comme le poste de président est un poste à temps partiel, la responsabilité permanente de garantir l'efficacité du système de contrôle interne incombe au directeur exécutif.

Directeur exécutif/directeur des finances – Le directeur exécutif/directeur des finances relève du président. Il est chargé de la conception et de la mise en œuvre d'un système de CIRF efficace. Une partie de ses responsabilités inclut l'obligation de veiller à ce que le système ne soit pas compromis si certains employés sont absents (déplacements, maladie, vacances, etc.)

Gestionnaires supérieurs de la Commission – La Commission a deux gestionnaires supérieurs (le conseiller scientifique principal et le gestionnaire de l'information) qui doivent s'acquitter de leurs responsabilités financières tout en veillant à ce que des contrôles internes existent et fonctionnent convenablement.

Directeur des finances adjoint – Le directeur des finances adjoint est chargé de maintenir un système de contrôle interne efficace et d'administrer les opérations financières du bureau, en respectant les paramètres de contrôle interne, comme le système de CIRF.

Comité de vérification interne (CVI) – Le Comité de vérification interne (CVI) a pour fonction d'aider le conseil d'administration à remplir ses responsabilités de surveillance dans les domaines suivants :

- Normes d'intégrité et de comportement,
- Rapports financiers,
- Systèmes de contrôle interne.

- Standards of integrity and behaviour,
- Reporting of financial information, and
- Internal control systems.

2.2 Key Measures Taken by the Commission

The Commission's control environment also includes a series of measures to manage risks well through raising awareness, providing appropriate information and tools as well as developing skills. Key measures include:

- Commission financial management and reporting practices tailored to the Commission's control environment;
- Updated financial delegation authorities matrix;
- Outsourcing to obtain required level of financial expertise; and
- Adjustment of financial management and reporting practices based on the results of the annual audits performed by the Office of the Auditor General.

3. Assessment of the Commission's System of ICFR

3.1 Assessment Baseline as of March 31, 2011

Financial statements of the Commission have been audited, as required by statute, by the Office of the Auditor General since the creation of the Commission in 1991. In parallel, senior management is providing increased emphasis on formalizing its approach to the management and on-going maintenance of its systems of ICFR with the objective to support continuous improvement.

On April 1, 2009, the Treasury Board implemented the *Policy on Internal Control* which states that an effective system of ICFR has the objectives to provide reasonable assurance that:

- Transactions are appropriately authorized;
- Financial records are properly maintained;
- Assets are safeguarded; and
- Applicable laws, regulations and policies are followed.

As a result, the Commission, in the context of a micro agency with 5 personnel, has commenced in 2010-11 to establish a more systematic risk based assessment of the design and operating effectiveness of its system of ICFR.

As identified in section 1.4, the Commission relies on certain aspects of its financial business process controls including financial system application and IT general controls that are managed by another department. Therefore, the Commission is only responsible to maintain effective internal controls over financial reporting that it directly manages.

On this basis, through design effectiveness testing, the Commission will ensure that key controls relevant to ICFR have been properly identified, documented, in place and that they are aligned with the risks they aim to mitigate and that any remediation is addressed appropriately and in a timely manner. This includes ensuring appropriate mapping of key processes and information technology systems to the main financial statement accounts or class of transactions.

Consistent with that approach, through operating effectiveness, the Commission will ensure that the application of key controls over financial reporting has been tested over a defined period, they are working as intended and that any required remediation is addressed appropriately and in a timely manner.

Such testing covers all departmental level controls which includes entity, general computer and business process controls as applicable to the Commission.

3.2 Scope and Approach for Assessing the Commission's ICFR

In fiscal year 2010-11, the Commission completed (informally and using the results of the audit by the Office of the Auditor General) a review of its most significant accounts and key financial processes taking into account risks and materiality relative to financial statement assertions. These significant accounts and processes include:

- Capital assets;

2.2 Principales mesures prises par la Commission

L'environnement de contrôle de la Commission inclut une série de mesures de gestion du risque par la sensibilisation, la fourniture de renseignements et d'outils appropriés et le perfectionnement. Les principales mesures comprennent :

- Les méthodes de gestion financière et de déclaration de la Commission adaptées à son environnement de contrôle;
- Un modèle actualisé de pouvoirs de délégation en finance;
- L'impartition pour obtenir le degré d'expertise financière nécessaire;
- L'adaptation des méthodes de gestion financière et de déclaration basées sur les résultats des vérifications annuelles effectuées par le Bureau du vérificateur général.

3. Évaluation du système de CIRF de la Commission

3.1 Base de référence d'évaluation au 31 mars 2011

Les états financiers de la Commission ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général comme l'exige la loi qui a créé la Commission en 1991. Parallèlement, la haute direction s'attache de plus en plus à l'officialisation de sa démarche en ce qui a trait à la gestion et au maintien de ses systèmes de CIRF dans une optique d'amélioration continue.

Le 1^{er} avril 2009, le Conseil du Trésor a mis en œuvre la *Politique sur le contrôle interne* qui stipule qu'un système de CIRF efficace vise à donner une assurance raisonnable :

- Que les transactions seront convenablement autorisées;
- Que les dossiers financiers seront bien tenus;
- Que les biens seront protégés;
- Que les lois, règlements et politiques applicables seront suivis.

Donc en 2010-2011, la Commission, dans le contexte d'un petit organisme de cinq employés, a commencé à instaurer une méthode d'évaluation axée sur le risque, plus systématique, de l'efficacité de la conception et de l'efficacité opérationnelle de son système de CIRF.

Comme l'indique la section 1.4, la Commission dépend de certains aspects du contrôle de ses processus financiers qui sont gérés par d'autres ministères, notamment l'application des systèmes financiers et les contrôles généraux de la TI. Donc, la Commission a seulement la responsabilité de maintenir des contrôles internes efficaces sur les rapports financiers qu'elle gère directement.

Ainsi, pendant toute la vérification de l'efficacité de la conception, la Commission garantira que les contrôles clés concernant le CIRF ont été convenablement indiqués et qu'ils sont proportionnels aux risques qu'ils visent à atténuer et qu'on prendra les mesures correctives nécessaires dans les plus brefs délais. Cela inclut la mise en correspondance des principaux processus et systèmes de technologie de l'information avec les principaux comptes des états financiers ou les catégories de transactions.

Conformément à cette approche, grâce à l'efficacité opérationnelle la Commission garantira que l'application des contrôles clés en matière de rapports financiers a été vérifiée au cours d'une certaine période, que ces contrôles fonctionnent comme prévu et que les mesures correctives nécessaires seront prises dans les plus brefs délais.

Cette vérification s'applique aux contrôles à tous les niveaux ministériels, incluant l'entité, les processus informatiques en général et les activités de la Commission.

3.2 Champ d'action pour évaluer le CIRF de la Commission

Au cours de l'exercice 2010-2011, la Commission a fait (d'une manière informelle, en utilisant les résultats de la vérification du Bureau du vérificateur général) une revue de ses comptes les plus significatifs et de ses plus importants processus financiers, en tenant compte des risques et de l'importance relative au regard des déclarations des états financiers. Ces comptes et processus significatifs incluent :

- Les immobilisations;
- Les dépenses de fonctionnement (en grande partie non couvertes par la Commission qui dépend dans une grande mesure des systèmes de contrôle interne d'AADNC sur le processus de paie);
- La clôture des comptes et rapports financiers.

- Operating expenditures (primarily non-pay as the Commission relies to a large degree on AANDC systems of internal control over the pay process)
- Financial close and reporting.

The Commission is in the process of identifying and assessing key risks and controls in order to establish a multi-year assessment action plan and implementation requirements

4. Assessment Results

4.1 Design Effectiveness

The design for key controls within the Commission was appropriate as most controls were in place and aligned with risks. These controls relate primarily to non-pay transactions as the controls related to pay are primarily the responsibility of AANDC. There were, however, opportunities for improvement as set out below:

- **Documentation and evidence of controls** – Although operating expenditures were processed properly and the controls over expenditures were in place and working, the documentation of procedures and controls needs to be undertaken. Delegated financial authorities need to be regularly updated.
- **System access controls** – Continue to strengthen controls related to user access and delegated authorities within the financial system and the segregation of duties as it relates to the financial authorities (Section 34 and 33 of the FAA) exercised over financial transactions.
- **Appropriate or sufficient processes in place** – Strengthen processes around contracting that is within the delegated authority of the Commission.

4.2 Operating Effectiveness of Key Controls

The majority of controls were in place and operating effectively. There were, however, opportunities for improvement as set out below:

- **Data integrity** – Closing journal vouchers reviewed in the period they are created.

5. Action Plan for the Next Fiscal Year and Future Years

Beginning in 2011–12, the action plan below highlights the progress the Commission expects to be making in completing the assessment of the effectiveness of the Commission system of ICFR.

The action plan relates entirely to the key controls that the Commission has responsibility for. The action plan will be phased in over time but owing to the size of the organization, the assessment of the design and operational effectiveness of some of the key controls over financial reporting may be completed in the same fiscal year. The current action plan is for three years; however, should it be implemented and completed sooner, the plan would be revised to reflect the shorter time frame.

Elements in action plan	2011–2012	2012–2013	2013–2014
Assessment of design effectiveness of key controls			
Document existing key business processes and controls			
Review user access and segregation of duties			
Document procurement compliance process/controls			
Review effectiveness of the IAC			
Implement corrective action, as required			
Assessment of operating effectiveness of key controls			
Testing of operating effectiveness of key controls			
Implement corrective action, as required			
Ongoing monitoring of effectiveness of Commission ICFR			

La Commission s'emploie à identifier et à évaluer les principaux risques et les contrôles afin d'établir un plan d'action prévoyant des évaluations pluriannuelles et les exigences de mise en œuvre.

4. Résultats de l'évaluation

4.1 Efficacité de la conception

La conception des contrôles clés appliqués à la Commission était convenable, car la plupart des contrôles existaient et étaient proportionnels aux risques. Ces contrôles concernent surtout les transactions non salariales, car les contrôles concernant la rémunération relèvent en grande partie d'AANDC. Il y avait toutefois des possibilités d'amélioration :

- **Documentation et preuve des contrôles** – Même si les dépenses de fonctionnement ont été traitées convenablement et les contrôles des dépenses étaient en vigueur, il faut documenter les procédures et les contrôles. Il faut actualiser régulièrement les pouvoirs financiers délégués.
- **Contrôles de l'accès au système** – Continuer de renforcer les contrôles concernant l'accès des utilisateurs et les pouvoirs délégués dans le cadre du système financier et la séparation des fonctions, en ce qui concerne les pouvoirs financiers (Articles 34 et 33 de la LGFP) exercés sur les transactions financières.
- **Processus appropriés ou suffisants** – Renforcer les processus de passation de marchés qui relèvent des pouvoirs délégués de la Commission.

4.2 Efficacité opérationnelle des contrôles clés

La plupart des contrôles étaient en vigueur et efficaces. Il y avait toutefois des possibilités d'amélioration, comme indiqué ci-après :

- **Intégrité des données** – Fermeture des pièces de journal examinées durant la période où elles ont été créées.

5. Plan d'action pour le prochain exercice et les années futures

Le plan d'action décrit ci-après, qui s'appliquera à partir de 2011–2012, indique les progrès que la Commission compte réaliser dans l'évaluation de l'efficacité du système de CIRF de la Commission.

Ce plan d'action repose entièrement sur les contrôles clés dont la Commission a la responsabilité. Il sera introduit graduellement, mais vu la taille de l'organisation, l'évaluation de l'efficacité de la conception et de l'efficacité opérationnelle de certains contrôles clés sur les rapports financiers pourrait être effectuée au cours du même exercice. L'actuel plan d'action s'échelonne sur trois ans. Mais si sa mise en application était terminée plus tôt, il serait révisé de manière à refléter la plus courte période.

Éléments du plan d'action	2011–2012	2012–2013	2013–2014
Évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles clés			
Documenter les principaux processus et les contrôles clés			
Revoir l'accès des utilisateurs et la séparation des fonctions			
Documenter les processus/contrôles de conformité des approvisionnements			
Examiner l'efficacité du CVI			
Prendre des mesures correctives, au besoin			
Évaluation de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés			
Vérifier l'efficacité opérationnelle des contrôles clés			
Prendre des mesures correctives, au besoin			
Surveillance continue de l'efficacité du système de CIRF de la Commission			

Board

Bernard Funston (*Chairperson*)
Nellie Cournoyea (*Vice-Chairperson*)
Barrie Ford
Martin Fortier
Robert Gannicott
David Hik
Rob Huebert
Maxim Jean-Louis
John Nightingale
Darielle Talarico

Personnel

Steven Bigras, *Executive Director*
Sandy Bianchini, *Administrative Assistant*
Jean-Marie Beaulieu, *Senior Advisor,*
Polar Science
John Bennett, *Manager, Communications and*
Information
Laurie Buckland, *Polar Research Analyst*
Tom Egan, *Financial Consultant*

Conseil d'administration

Bernard Funston (*Président*)
Nellie Cournoyea (*Vice-président*)
Barrie Ford
Martin Fortier
Robert Gannicott
David Hik
Rob Huebert
Maxim Jean-Louis
John Nightingale
Darielle Talarico

Personnel

Steven Bigras, *directeur exécutif*
Sandy Bianchini, *adjoite administrative*
Jean-Marie Beaulieu, *conseiller principal,*
science polaire
John Bennett, *gestionnaire, communication et*
information
Laurie Buckland, *analyste, recherche polaire*
Tom Egan, *expert-conseil en finance*



Photos: cover, p. 21, Anne Hamilton; p. 1, Hardy Granberg;
p. 2, Marie-Andrée Fallu; p. 4, Julie M. Ross; p. 6, E.G. Gregorich;
p. 7, Michael Kral; p. 9, Gita Laidler; p. 10, Kate Hennessy;
p. 14, Sonia Wesche; p. 17, Emilie Cameron, Laurie Buckland;
pp. 18, 25, Tristan Pearce; p. 22, Colin Yates.

Design: Eiko Emori Inc.

Translation: Suzanne Rebetez

© 2011 Canadian Polar Commission

Photos : couverture, p. 21, Anne Hamilton; p. 1, Hardy Granberg;
p. 2, Marie-Andrée Fallu; p. 4, Julie M. Ross; p. 6, E.G. Gregorich;
p. 7, Michael Kral; p. 9, Gita Laidler; p. 10, Kate Hennessy; p. 14, Sonia
Wesche; p. 17, Emilie Cameron, Laurie Buckland; pp. 18, 25, Tristan Pearce;
p. 22, Colin Yates.

Conception : Eiko Emori Inc.

Traduction : Suzanne Rebetez

© 2011 Commission canadienne des affaires polaires



Canadian Polar Commission
Suite 1710, Constitution Square
360 Albert Street
Ottawa, Ontario K1R 7X7 Canada
Tel: (613) 943-8605
Fax: (634) 943-8607
Toll-free: 1-888-765-2701
E-mail: mail@polarcom.gc.ca
Internet: www.polarcom.gc.ca

Commission canadienne des affaires polaires
Pièce 1710, Constitution Square
360, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1R 7X7 Canada
Tél. : (613) 943-8605
Télééc. : (613) 943-8607
Sans frais : 1-888-765-2701
Courriel : mail@polarcom.gc.ca
Internet : www.polarcom.gc.ca